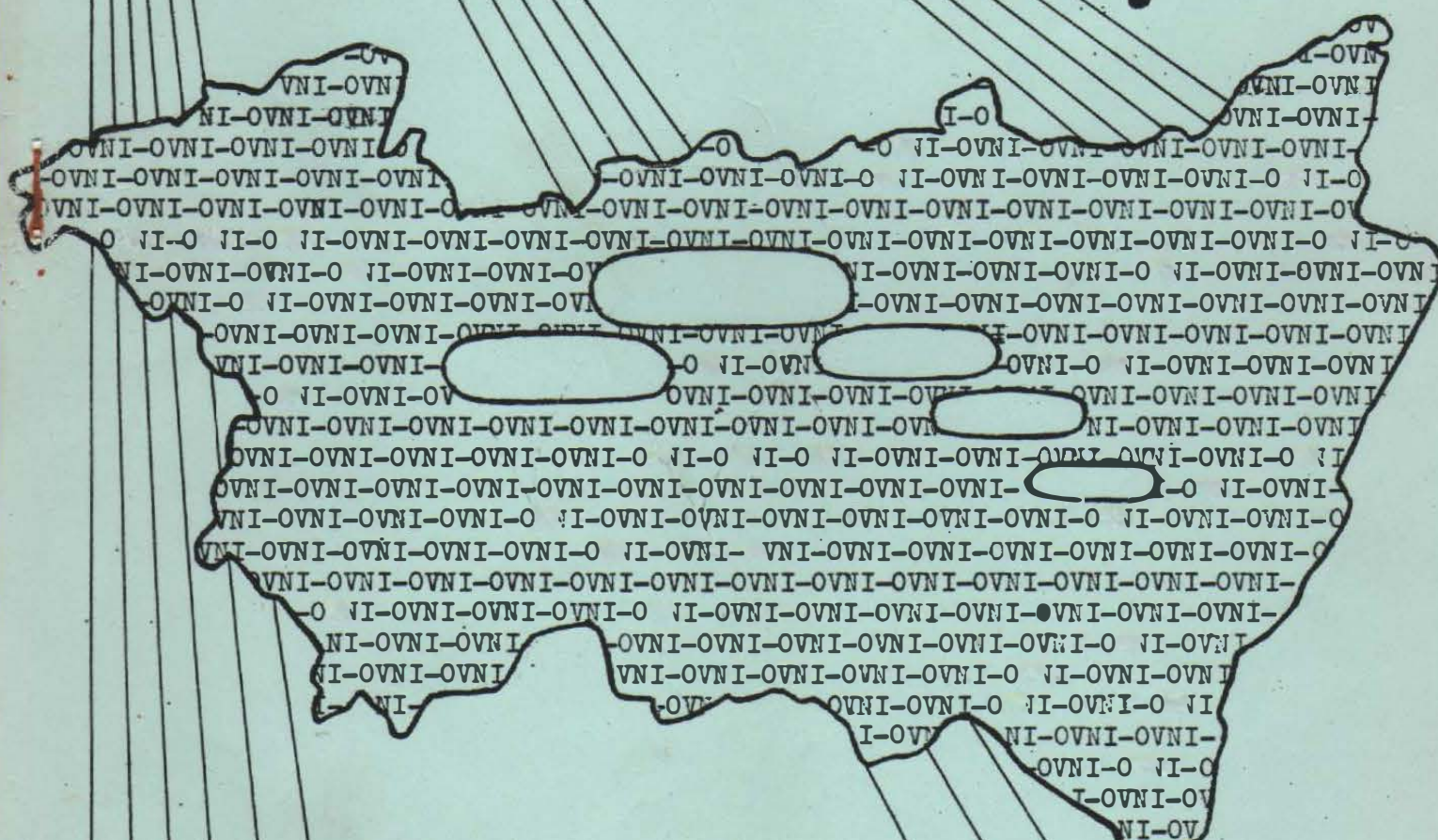


LA LIGNE BLEUE SURVOLEE

?



BULLETIN

DU

CERCLE VOSGIEN 'LUMIERES DANS LA NUIT'

LA LIGNE BLEUE SURVOLEE ?
(BULLETIN DU "CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT")
- 1, rue Côte Champion à 88000 EPINAL -

oOo

SOMMAIRE

- Une étrange boule de feu (F/98/885?091?(01))
- Accueillir les extra-terrestres
- Enquête F/98/88/850900 (01)
- Quelques données sur la foudre globulaire
- Et maintenant ?
- L'année 1987 en quelques coupures
- Catalogue d'observations CNEGU 1986
- Compléments aux catalogues antérieurs

oOo

LE CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT :

PRESIDENT	:	François DIOLEZ
VICE-PRESIDENT	:	Gilles MUNSCH
TRESORIER	:	Jacques NICOT
SECRETAIRE	:	Joëlle GERBY

ACTIVITES :

RESPONSABLE

ADJOINT

ENQUETES	:	Gilles MUNSCH	Claude FLEURANCE
SOIREES DE SURVEILLANCE	:	Hervé PIERRON	
LIAISONS AUTRES GROUPES	:	François DIOLEZ	
ARCHIVES	:	Elizabeth ANTOINE	Francine JUNCOSA
REVUE	:	Joëlle GERBY et François DIOLEZ	
LIAISONS PRESSE	:	Francine JUNCOSA	Elizabeth ANTOINE
BIBLIOTHEQUE, BIBLIOGRAPHIE	:	Joëlle GERBY	
DETECTION	:	Gilles MUNSCH	Hervé PIERRON
FICHES TECHNIQUES	:	Joëlle GERBY	
CATALOGUES	:	Gilles MUNSCH	
PHENOMENES ANNEXES	:	Jean Michel FERRY	
INFORMATION PUBLIC	:	Jean François PIERRON	
METEO/SURVEILLANCE AERIENNE	:	Jacques NICOT	
SPONSORING	:	Hervé PIERRON	

oOo

La Ligne Bleue Survolée ? est le bulletin du Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit, délégation pour les Vosges de Lumières Dans La Nuit, et membre du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (CNEGU).

Cette revue est transmise aux groupements français et étrangers au titre d'échange avec leur parution.

Les articles insérés n'engagent que leurs auteurs et la reproduction de tout ou partie de cette revue ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit du CVLDLN.

UNE ETRANGE BOULE DE FEU

RESUME DES FAITS

Le témoin rentrait d'un bal à Contrexeville à vélo. C'était en 1950 ou 1951 et il était environ 1 h 30 du matin. Son éclairage défaillant contraignait le témoin à rouler doucement. A la sortie de Martigny-les-bains, il fut éclairé par une lumière vive par l'arrière. Pensant à une voiture il fut surpris par l'absence de bruit et se retourna. Il vit alors un phénomène lumineux dans le ciel qui avait l'apparence du rond couleur "jaune peau d'orange" qui semblait se diriger en diagonale par rapport à la route passant d'une hauteur angulaire de 80° environ à 30° en direction du sol en paraissant donc grossir. Gêné par la rangée de peupliers bordant la route il poursuivit à pied jusqu'à un petit chemin dégagé à droite pour mieux observer cette lueur qui illuminait tout le voisinage. Le phénomène n'était pas éloigné car il éclairait la forêt en arrière fond.

Le phénomène était en perpétuelle évolution de structure où un mouvement de rotation horaire a été noté. L'apparence du phénomène était plutôt ovale au contour irrégulier (voir dessin). Le phénomène était bruyant (voir description) et éjectait à peu près à chaque tour des petites boules qui, une fois éjectées, entamaient une descente et disparaissaient (le témoin compare aux retombées de feux d'artifice).

Le phénomène descendit lentement sur une pente fictive d'environ 45°. Lorsqu'il toucha le sol il continua à descendre en "s'enfonçant" dans le sol sans déformation du reste apparent de sa structure. Il disparut ainsi en se "disolvant" dans le sol et la luminosité disparut.

Le phénomène disparu, le témoin continua son chemin et regagna la route principale d'où il n'observa plus rien. Le phénomène avait duré 8 mn environ. De retour dans son village, il alla au café encore ouvert, raconta son histoire qui fut accueillie avec incrédulité. Ce fait poussa le témoin à ne pas retourner sur les lieux pour voir s'il y avait "du métal" ou des traces comme il en était persuadé. Ce qu'il fit toutefois beaucoup plus tard à son grand regret.

Lors d'une interview qu'il accorda plus tard à un enquêteur (journaliste ?) il s'est rappelé que le phénomène lumineux lui avait irrité les yeux qui s'étaient remplis de larmes.

Premier commentaire

Un cas étrange mais dont la relation par le témoin semble très réaliste malgré le temps écoulé depuis l'observation. Parmi les méprises possibles très peu semblent être représentatives du phénomène observé.

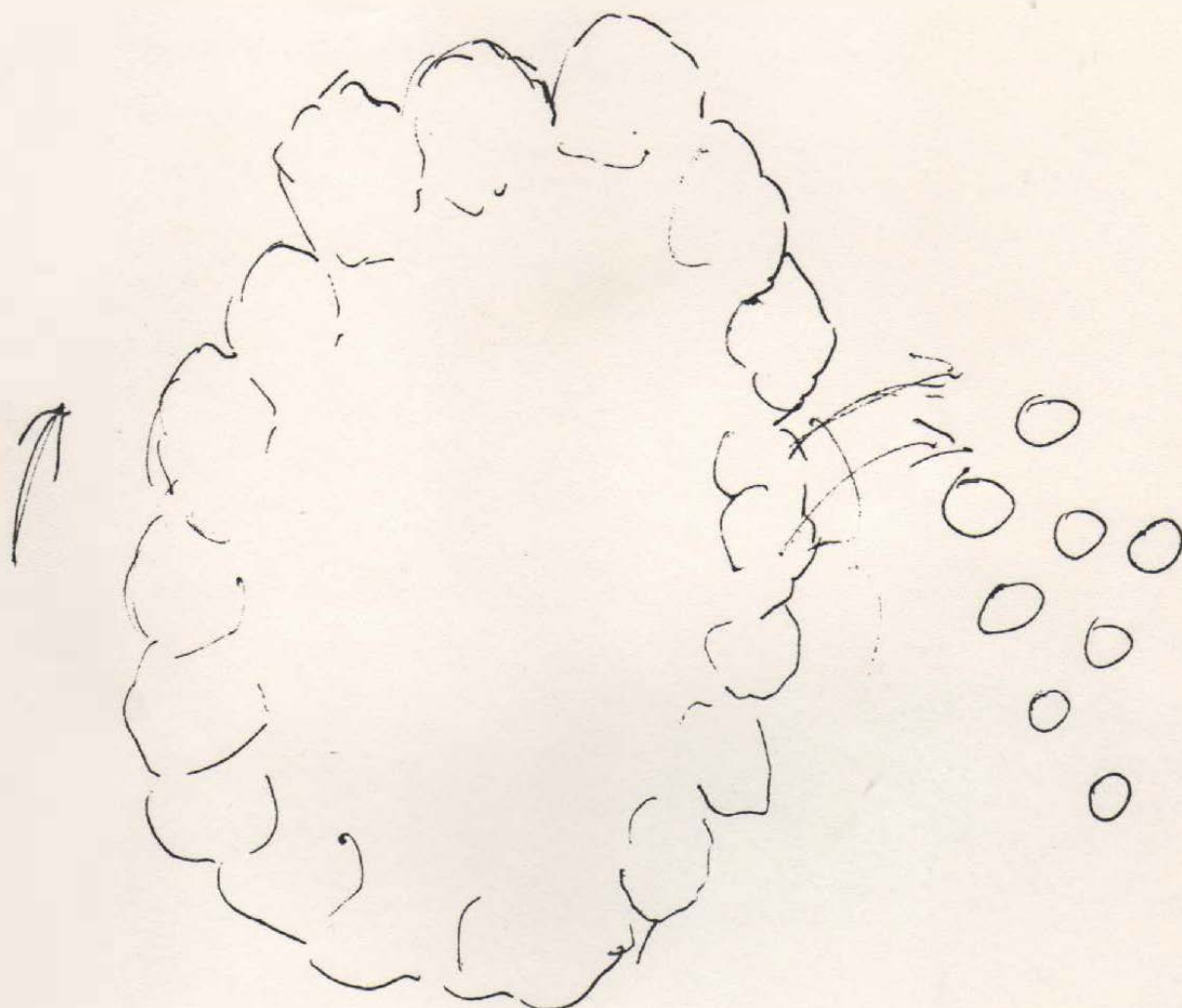
AU LECTEUR DE JUGER :

DONNEES COMPLEMENTAIRES

- . Lieu : . Martigny-les-Bains (88). L = 5° 48' 53"" Est / l = 48° 07' Nord
 - . Altitude : 358 m
 - . Proximité d'un village, paturages et vergers, ligne de chemin de fer
- . Dimensions du phénomène :
 - . Quelques mètres (pas d'autre précision obtenue) estimé 4 à 5 m
- . Eloignement témoin :
 - . Au plus près : 100 m
- . Autres éléments mentionnés :
 - . Les vaches dans le pré restèrent indifférentes
 - . La nature semblait s'être tue (subjectif ?)
 - . Aucune déflagration
 - . La durée de 8 mn semble correspondre au temps nécessaire pour effectuer le trajet
 - . Comparaison à un feu d'artifice tournant
 - . Le mouvement de rotation n'était pas très rapide
 - . L'onomatopée utilisée par le témoin pour caractériser le bruit fut "tchi-tchi ..."
 - . Le témoin ne lie pas forcément sa panne de lumière au phénomène, il est rentré sans et a peut-être réparé en rentrant chez lui
 - . Le témoin est ouvrier et est il est âgé de 65 ans
 - . Le témoin avait écrit au GEPA qui s'était contenté de lui envoyer sa revue n° 16, et à l'Est Républicain
 - . Le témoin est venu spontanément présenter son observation au CVLDELN
 - . Le témoin a fait une deuxième observation plus tard, en 1986 (une boule plus grosse et plus rouge que la lune en apparence - 2 témoins - passage E-S-W - un peu avant l'hiver de de nuit)
 - . Depuis 35 ans l'"affaire" passionne le témoin qui retourne parfois sur les lieux
 - . Le témoin relatera de nombreuses fois son observation sans se contredire.

DESSIN DU PHENOMENE

(Fait par le témoin)



DESCRIPTION

Une boule de feu ovalisée, le grand axe vertical, claire et opaque, de couleur jaune / jaune-orange brillant. Celle-ci était en rotation sur elle-même dans le sens horaire et se déplaçait vers la gauche. Sporadiquement des boules de feu étaient éjectées vers l'arrière. Elle ne présentait pas un aspect solide (matière en évolution permanente). Un bruit général comme un petit bruit de locomotive, et des crépitements à l'éjection des boules.

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE
(Explications)

No 1: A la sortie du village de Martigny-les-Bains(98), en direction de Villotte et Damblain.

Point A: Le témoin à vélo est surpris par une vive lumière dans son dos. Il se gare, se retourne et aperçoit le phénomène qui se rapproche en descendant.

No 2: Point A: Vue de la route suivie par le témoin et panoramique à droite, là où va se "poser" le phénomène, derrière les arbres à l'extrême droite. le témoin (à gauche) explique le début du phénomène à l'un des enquêteurs.
Point C: Endroit d'où le témoin observera le phénomène au plus près (à proximité du passage à niveau)

No 3: Point B: Virage à droite pour quitter la route de Villotte et s'engager sur un chemin (à l'époque) menant à la ligne de chemin de fer.

.....→ Trajet du témoin à coté de son vélo.

Point A (voiture)- début de l'observation, et C - fin d'observation, bien visibles.

————→ Trajectoire approximative du phénomène.

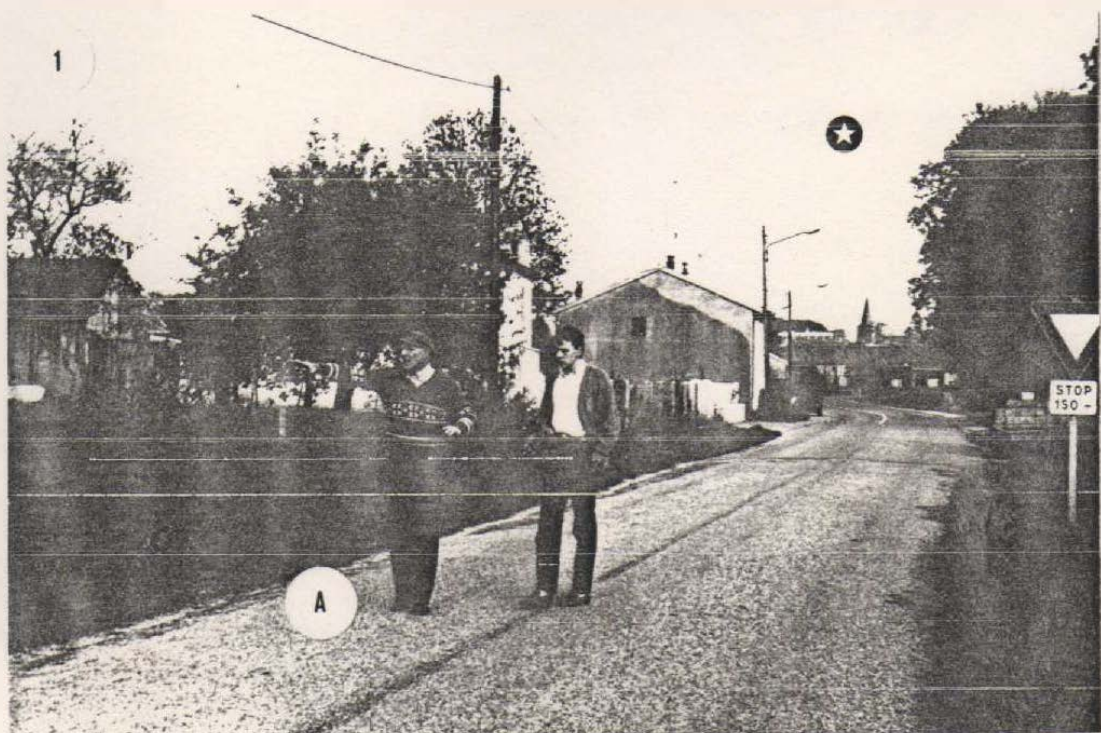
No 4: Arrivée au point C, position finale du témoin lors de la disparition. Le phénomène est sur sa droite (derrière les arbres absents à l'époque)

No 5: Point C: Position finale du témoin. Le témoin, à droite explique la phase finale du phénomène (explications, gestes, imitation du bruit).

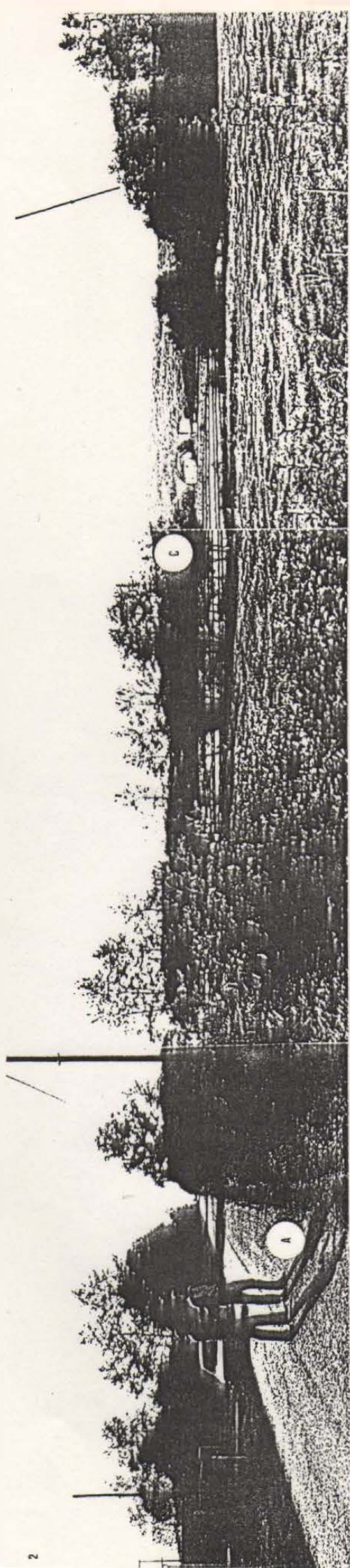
No 6: Idem - Témoin à gauche. Conversation enregistrée.

No 7: Point D: Lieu présumé de disparition du phénomène. Le témoin explique la taille probable du phénomène.

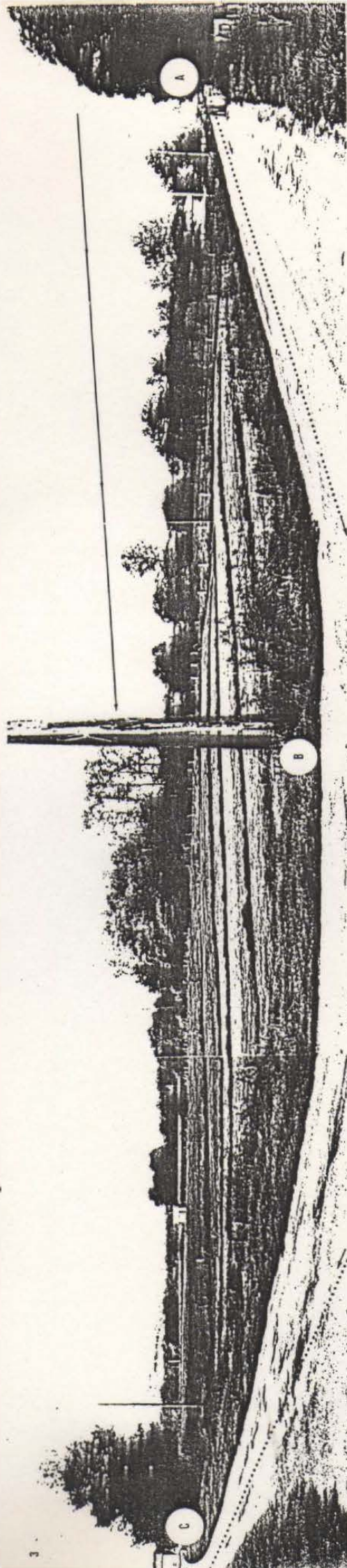
Avertissement: Les montages photographiques ne peuvent rendre parfaitement l'état des lieux à l'époque, la végétation ayant notablement évolué en 35 ans.



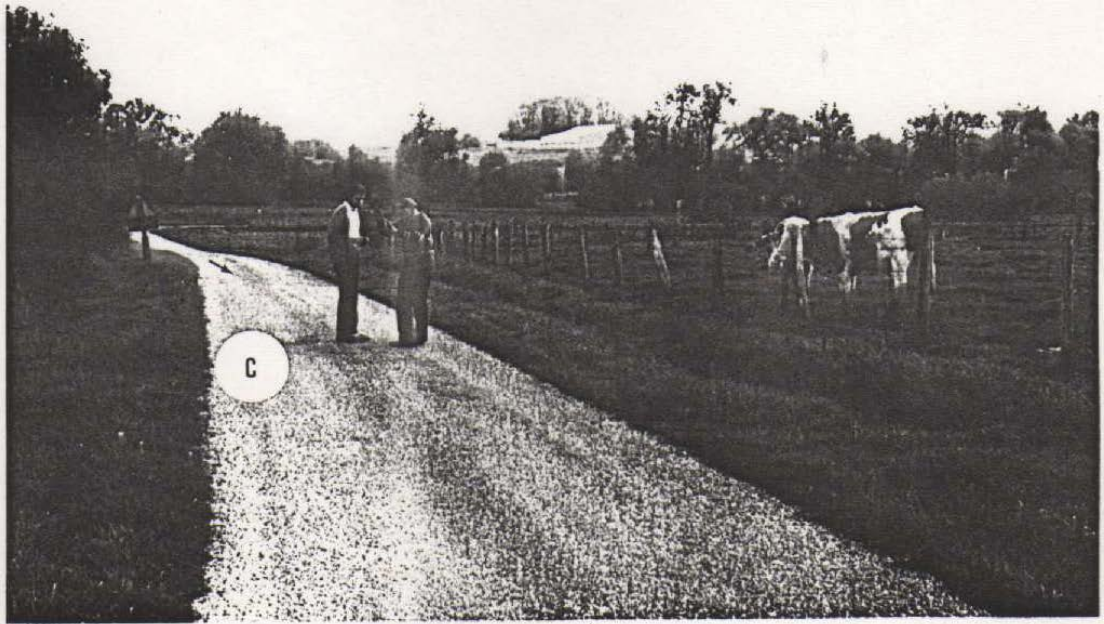
2



3

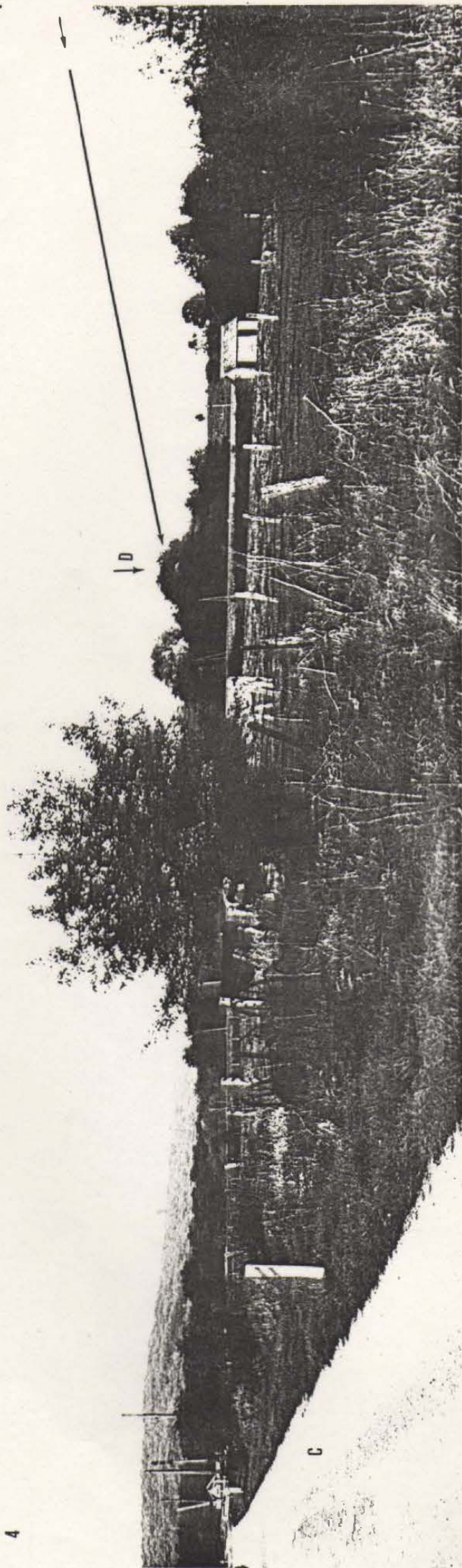


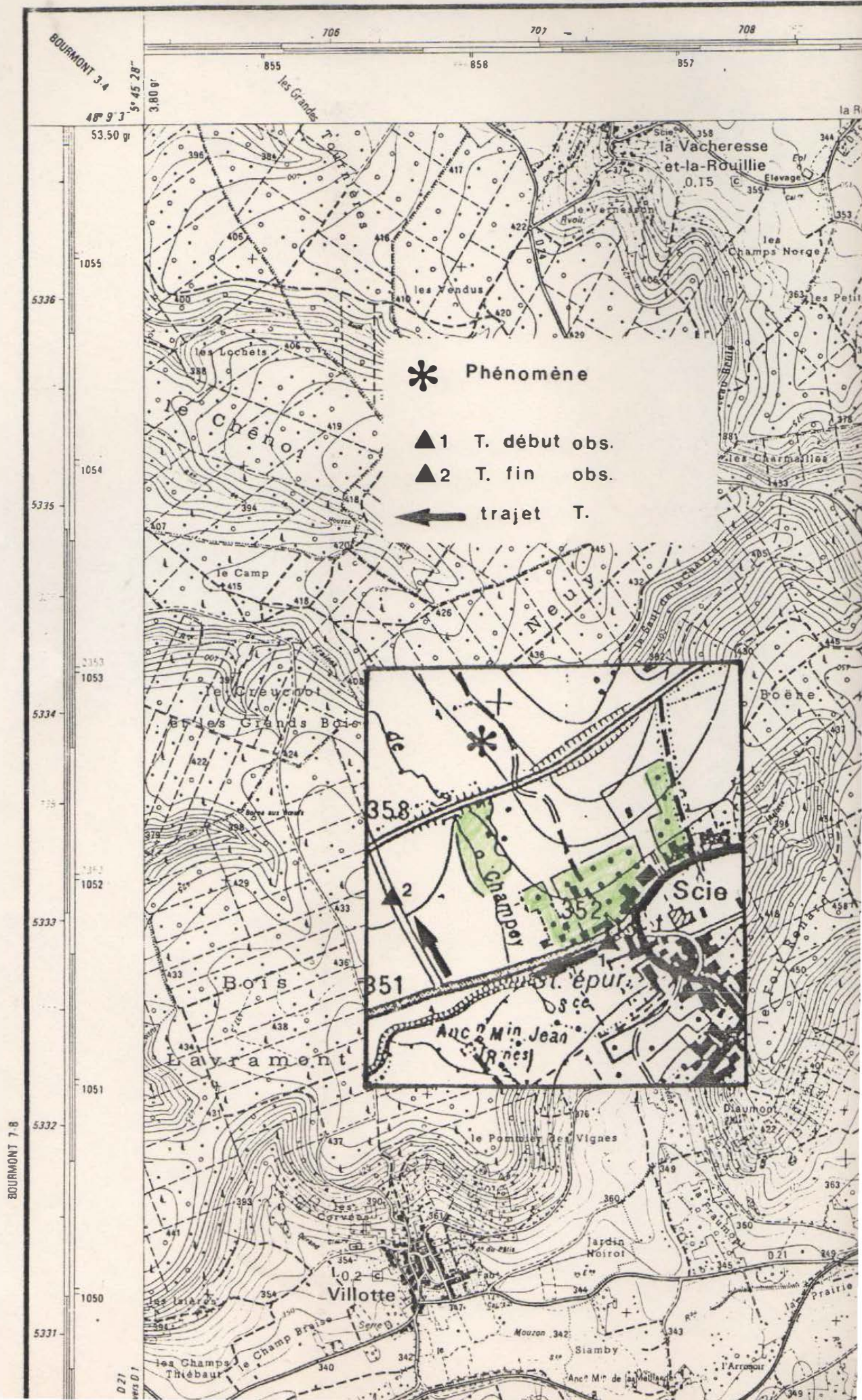
5



6







VITTEL 5-6

VITTEL 1.2



ACCUEILLIR LES EXTRATERRESTRES . . .

Le vendredi 24 Octobre 1987, malgré les multiples taches qui nous occupent tous, le C.V.L.D.L.N. se doit d'envoyer une délégation à la salle INTER-JEUNES d'EPINAL à l'occasion d'un événement de taille ...

Il s'agit tout bêtement d'aller y accueillir les EXTRA-TERRESTRES (excusez du peu !) où plutôt, car ne rêvons pas, d'envisager les modalités d'une "prochaine" visite et de la préparer.

Vous l'avez sans doute deviné, Mr Claude VORILHON et ses "apôtres" organisent une grande conférence d'information.

De "RAEL" point du tout !! Comme à d'autres occasions, le "Maitre" brille par son absence, trop occupé par ailleurs, nous dit-on. Il est vrai que ce nouveau (et dernier !) PROFHETE a fort à faire pour convaincre une planète pour le moins ignorante de l'extraordinaire révélation.

Point de public non plus !! Et pourtant rien de bien exceptionnel ce soir à la TV. En tout et pour tout cinq personnes dans l'assistance.

A défaut de quantité, la qualité suffit me direz-vous ! certes ! Vous serez amplement rassurés lorsque je vous dirai que sur ces cinq auditeurs figurent quatre membres du cercle, venus en force, et que la cinquième personne ne nous est pas inconnue puisqu'ayant déjà assisté, par le passé, à l'une de nos réunions et qui plus est a déjà assisté à la précédente conférence de cette même confrérie.

Cette personne n'a surement pas du comprendre (tout comme nous) la portée exacte du message délivré et souhaite-t'elle aussi recevoir quelques éclaircissements complémentaires.

Puisque nous sommes en famille, restons-y pour terminer le tableau. Les deux conférenciers, un homme fort discret et une jeune dame fort loquace nous sont déjà connus puisqu'ayant déjà animé la conférence de Remiremont quelques années auparavant.

Ceux-ci ne nous ont semble-t-il pas reconnus et, malgré la faible assistance, l'exposé s'engage sans grand enthousiasme.

Je passerai sur les détails d'un discours que chacun doit sans doute connaître, à savoir une histoire d'E.T apprentis-sorciers punis pour avoir créé la race humaine à l'occasion de manipulations génétiques.

Nous autres "bébés" ayant eu, depuis ces temps reculés, l'occasion de grandir, serions parait-il désormais en mesure de commettre les mêmes bêtises ce qui nous vaut l'intervention prochaine de nos "pères".

Il est temps pour nous d'atteindre l'âge de raison et de prendre nos responsabilités extra-galactiques.

Nous voici donc parvenus à l'aube de " L'ERE du VERSEAU ", à l'heure de " L'APOCALYPSE " (révélation), comme l'affirment, dit-on, de nombreuses prophéties issues de la plupart des religions présentes sur la planète. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que toutes ces religions sont en fait issues du même moule, le souvenir laissé par nos créateurs du cosmos.

Et c'est là que tout commence (ou finit ?!). Quelques rencontres du TROISIEME TYPE dans le massif central et notre petit journaliste de comprendre que plutôt il est en fait le trait d'union entre les hommes et le cosmos (mieux que le LOTO !!). Et la machine EXTRA-TERRESTRE est en route et rien ne l'arrêtera.

Il serait long et fastidieux d'entrer dans le détail car même les conférenciers ne peuvent le faire durant les deux heures imparties. Le monde ne s'est pas fait en deux jours, il ne peut se comprendre en deux heures !

Heureusement RAEL a pensé à tout. Il vous propose plusieurs ouvrages susceptibles de vous expliquer en long, en large et en travers le pourquoi et le comment des choses. Vous y découvrirez ses MESSAGES successifs, une méthode de MEDITATION SENSUELLE et ce qu'est la GENIOCRATIE. En bref tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander !

Détail cocasse au passage : l'un d'entre nous, en parfait auditeur, s'aventure à vouloir enregistrer la conférence, histoire d'approfondir à tête reposée (de telles révélations sont parfois lourdes à digérer). Mal lui en prit semble-t-il car il se voit rapidement invité à renoncer à ce projet, la "bonne parole" ne devant surement pas être colportée trop vite ou devant se prémunir contre les malfaçons.

En conséquence, notre ami se résout, la mort dans l'âme, à stopper net son appareil, se résignant à devoir ingurgiter d'un seul coup d'un seul cet inoubliable message !

Qu'il se rassure, lui dit-on, il trouvera dans les livres du bon "Rael" de quoi combler ses éventuels "trous de mémoire".

Notons tout de même que si le cercle compte dans ses rangs de bons et consciencieux auditeurs, il y traine aussi de ces enquêteurs sans scrupule et qui n'hésitent pas l'ombre d'une seconde à se protéger contre les défaillances bien légitimes de leurs petites têtes.

Si vous souhaitez donc écouter la cassette (plus petite mais plus discrète !) demandez-en une copie et vous recevrez gracieusement la "bonne nouvelle" pour votre culture personnelle. (concurrence déloyale me direz-vous ! certes, mais sans but lucratif ... elle !).

L'exposé, si brillant soit-il, ne parvenant pas vraiment à nous convaincre et le diaporama (plus modeste qu'à Remiremont) nous laissant sur notre faim, le débat tant attendu devient inéluctable.

Nous nous y engageons donc avec plaisir, nous

relayant tour à tour, histoire de poser quelques questions de ... "derrière les fagots" !

Le but est bien sûr au départ de semer le doute dans l'esprit des spectateurs potentiels, simple question d'équilibre !

En fait, ceux-ci se réduisant à l'unité, notre tâche s'en trouve facilitée et nos questions peuvent s'orienter de façon plus directe.

Loin de nous l'idée de convaincre nos interlocuteurs mais simplement la volonté de réagir à leurs propos de façon claire et nette. L'heure est alors venue de mettre bas les masques.

La seule parade à nos questions arrive alors comme prévu. "C'est une question de foi personnelle ; l'on y croit ou l'on y croit pas c'est tout ! Les révélations de Rael reposent sur des "évidences" pour qui sait les accepter. A chacun de juger !".

A notre humble avis, les évidences ne sont pas là où l'on veut bien nous le dire. Même si les conférenciers font preuve d'une réelle intelligence et d'une culture notoire, ils ne parviennent cependant pas à infléchir nos pauvres petits esprits très cartésiens, avides de faits concrets et vérifiables.

Qu'à cela ne tienne ! Rendez-vous est déjà pris pour d'autres conférences à venir à SAINT-DIE, GERARDMER et REMIREMONT (17-03-88).

D'ici là, peut-être aurons-nous eu le temps (et le courage) de lire le "Maitre" et de progresser vers LA SOLUTION.

Quant à la réciproque, il n'est pas interdit de rêver !

G.M.

en l'an de grâce 42
(après Rael bien-sûr !)

P.S:

- Il y a bon espoir d'obtenir des prix de gros sur l'ensemble de l'oeuvre du "Messager des Elohim".
Affaire à suivre ...
- Partisans de l'HET, stoppez vos recherches !
Les Raéliens n'étant pas très au fait de l'ufologie et encore moins de l'actualité et de la casuistique, cela tendrait à prouver qu'il n'y a rien d'E.T dans tout cela... à moins que ces derniers ne fassent quelques "cachotteries" à leur petit "envoyé spécial" sur la terre.
- Pour les "convaincus", n'oubliez pas de verser votre obole au C.V.L.D.L.N. qui lui aussi aurait bien besoin d'une ambassade. Celle-ci lui fait cruellement défaut pour accueillir les données sur le phénomène OVNI (Salle de réunion, piscine chauffée ...).
Pour vous convaincre, lisez les éditos de notre maitre à tous (notre cher président) parus dans "La LIGNE BLEUE SURVOLEE ?". Vous y trouverez des révélations fracassantes sur les mille et une manières de ne pas s'ennuyer en pratiquant la méthode de MEDITATION UFOLOGIQUE à MATRICE CARREE.

Récit chronologique des faits

Le Lundi 09 Septembre (ou peut-être le 16) 1985, vers 02h 50 HL, (soit 00h 50 TU), Mr M..... M...., cultivateur, demeurant au lieu-dit le RAVAL sur la commune de BAINS-LES-BAINS (88), âgé de 51 ans, sort pour faire rentrer ses moutons à la bergerie. La nuit est noire, sans lune.

Alors que les moutons sont à peine rentrés, Mr M.... attend encore quelques instants devant la porte de l'étable au cas où il resterait quelques attardés.

En effet, de par sa surdité totale, il ne peut les entendre et comme il fait nuit, certains d'entre eux peuvent ne pas être encore arrivés à la ferme. Pour cette raison, il les appelle et attend un peu.

Soudain, devant lui, plein sud, une forte luminosité apparaît brutalement au-dessus des arbres. Une lumière un peu jaune, du genre de celle de la lune, sans pour autant qu'elle y soit totalement comparable. Cette lumière éclaire tous les alentours, sur une zone plus ou moins circulaire et Mr M.... peut distinguer des détails éclairés jusqu'à une centaine de mètres au moins.

Les façades de la ferme, faisant dos à cette lumière, restent obscures, tout comme la lisière de la forêt (voir photos des lieux).

Il ne distingue rien d'autre que cette forte lumière qui n'évolue pas. Puis quelques 5 secondes environ après l'apparition de cette lumière, il aperçoit en tournant légèrement la tête, une sorte de "boule" lumineuse d'1/2 degré d'arc environ de taille apparente, qui traverse le ciel rapidement.

Semblant venir de cette lumière, elle s'en éloigne rapidement, se déplaçant d'environ 60 degrés d'arc en 2 secondes, aux yeux du témoin.

Cette "boule" de couleur verte (325-326 U) et bleue (072 U) entre mêlées, est suivie d'une "gerbe d'étincelles" brillantes et blanches. Puis celle-ci ayant disparu à l'horizon Est-Nord-Est (240 degrés/Sud), il constate que pratiquement dans la seconde qui suit, la lumière initialement décrite, disparaît "comme une lampe que l'on éteint".

Il reste là, médusé, cherchant à comprendre. Il ne peut bien évidemment dire si un quelconque bruit accompagnait le phénomène. Etant seul et vu l'heure très matinale, il n'ose pas réveiller sa mère et sa tante, mais leur en parlera dès le matin.

Les moutons ne semblent pas avoir réagi de façon perceptible à Mr M.... (nuit noire - 5 à 8 degrés - temps normal - peu d'étoiles).

RESUME DE L'ENTREVUE (cf enregistrements sur cassettes)

J'arrive vers 14h30 après avoir eu du mal à trouver la maison. Je suis d'abord reçu par une dame (tante de M. M...) prévenue par sa petite nièce, en vacances.

Elle prévient M. M... qui arrive bientôt et part immédiatement dans les explications de son aventure. Je suis un peu surpris par son élocution (due à son handicap) et je branche discrètement mon magnétophone tout en tentant de suivre M. M... qui continue son récit à une vitesse folle, m'emmenant devant la maison, puis derrière, puis devant, sur le côté pour finalement s'arrêter et m'inviter à entrer pour mieux en discuter.

Je prends mon matériel et nous entrons (le chien est déchaîné et aboie sans cesse).

Je propose à M. M... d'enregistrer la conversation, ce qu'il accepte très bien.

La discussion s'engage en présence de M. M... et de sa tante (+ la petite nièce), celle-ci facilitant les premiers contacts.

M. M..., sourd à 100 % depuis l'âge de 7 ans et demi, comprend assez bien en lisant sur les lèvres. Je m'aide cependant de mon bloc-note et finalement la conversation est assez facile. Je parle un minimum à cause du magnétophone.

Exceptionnellement, je m'appuie sur le questionnaire CNEGU, notamment pour faire remplir certaines rubriques d'identification et pour certaines questions bien formulées.

La mère de M. M... arrive après quelques minutes, se présente et se mêle peu à peu aux échanges.

A plusieurs reprises nous sommes amenés à sortir pour mieux préciser les choses.

La seule difficulté apparaît lors de l'estimation de la taille apparente. Vingt bonnes minutes seront nécessaires pour bien expliquer le processus du comparateur à M. M... qui comprend soudainement et qui ressort pour réaliser l'estimation.

La tante de M. M... ne participe pratiquement plus à la conversation.

Je propose à M. M... de faire des photos en lui montrant un exemple de rapport. Il accepte volontiers de m'accompagner dehors, puis m'aide à prendre les photos en me précisant les directions d'observation.

Nous rentrons, je range mes affaires et M. M... m'offre un petit apéritif "maison". Puis il m'accompagne quelques centaines de mètres pour m'indiquer la route du retour. Il est 17h00 environ.

OPINION DU TEMOIN

Après réflexion, M. M... élimine la possibilité d'une voiture de façon catégorique. Pour lui, il ne s'agit pas non plus de la lune.

La "boule" ne l'intrigue pas particulièrement car cela lui semble commun (et d'après ses lectures car il n'en avait jamais vue). Par contre, cette forte lueur semblant venir de derrière les arbres lui suggère de nombreuses questions.

Il a l'impression qu'il y avait un "objet" très lumineux à quelques 200 ou 300 mètres de là et peut-être à 200 m d'altitude environ, celui-ci restant masqué par la forêt.

Pour lui, la "boule" qui passe et qui semble provenir de la lumière est peut-être une sorte de "sonde" s'échappant de l'"objet".

Bien qu'il ne croie pas particulièrement aux S.V. cela lui semble l'hypothèse la plus plausible. Il a déjà lu diverses choses à ce sujet parmi ses très nombreuses lectures. Il aimerait revoir ce phénomène mais ne se fait pas trop d'illusions dans ce sens.

Il n'a pas pensé à prévenir les gendarmes (et ne croit pas trop en leur efficacité en fait).

Il a écrit à l'Est Républicain peu de temps après mais leur réponse téléphonique (reçue par sa mère) montre leur manque d'intérêt pour la question.

Il a eu connaissance de notre adresse au mois de novembre par hasard dans la presse. Il ne connaît pas d'autres témoins pour ce cas ni pour d'autres. Selon lui (et sa mère), un flash d'informations sur FR3 a fait état du passage de la "boule" qui aurait été observée par d'autres témoins.

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE (Explications)

MONTAGE 1:

- 1: Direction dans laquelle la lueur est observée dans un premier temps.
- 2: Direction dans laquelle se situe l'apparition de la boule.
- t: Position du Témoin
- m: Trajet parcouru par les moutons.

MONTAGE 2:

- 1: Position de la lueur initiale derrière les arbres.
- m: Trajet des moutons.

MONTAGE 3:

- 2: Apparition de la boule
 - 3: Disparition de la boule.
- Les flèches indiquent la trajectoire de la boule

TENTATIVE D'EXPLICATION

Les caractéristiques du phénomène dans la phase 2-3 peuvent faire penser à un météore, et la mention faite par le témoin d'une information à la télévision concernant un beau bolide qui aurait traversé le ciel à cette époque pourrait le confirmer si les heures et trajectoires concordaient. Nous n'avons pu obtenir cette information jusqu'à présent et vous en ferons part si elle nous parvient. Nous serions par ailleurs heureux si un lecteur pouvait nous aider en nous indiquant des adresses où nous pourrions avoir des détails sur ce bolide. Cependant la première phase (lueur intense) s'explique plus difficilement dans l'hypothèse météore et nous avons recherché des cas similaires dans la littérature où l'arrivée d'un météore fut précédée d'une forte luminosité. Nous en avons trouvé quelques exemples dans le document "ASTRONOMES ET OVNI" de Marc HALLET: CAS Nos 1, 42 et 48 reproduits ci-dessous.

Nota: La théorie de M. HALLET est que la lueur de départ peut survenir si le phénomène arrive dans l'axe de vision du témoin.

A VOUS DE JUGER, VOTRE AVIS NOUS INTERESSE!

16 DECEMBRE 1742

CAS N° 1

A Londres, tandis qu'il traversait le St James Park, Mortimer Cromwell qui était membre de la Royal Society, aperçut un étrange météore. D'abord, une lueur s'éleva derrière les arbres et les maisons. L'observateur crut voir une "étoile filante" de grande taille. Son opinion changea quand l'objet, arrivé à 20° d'élévation, poursuivit sa route lentement, parallèlement à l'horizon, tout en "ondulant". La tête de l'objet était constituée par une flamme lumineuse s'allongeant vers l'arrière. Cette longue queue de lumière paraissait, selon les endroits, transparente ou opaque comme une barre d'acier.

Il était 20h40 quand cette observation fut faite.

(Michel BOUGARD : La chronique des OVNI -JP Delarge 1977- P. 107-108/FSR vol 23 n° 2 (1977) P. 14)

12 AOUT 1894

CAS N° 42

Près d'Angers, France, il était 3h30 du matin quand une lueur aveuglante fit tomber au sol un adjudant qui précédait 20 de ses hommes à vélo. Tous les hommes purent observer pendant une minute une grande

lueur qui disparut tout-à-coup en même temps que se dispersaient trois ou quatre étoiles filantes.

(BSAF septembre 1894 P. 352-353 / Pas dans VEILLITH)

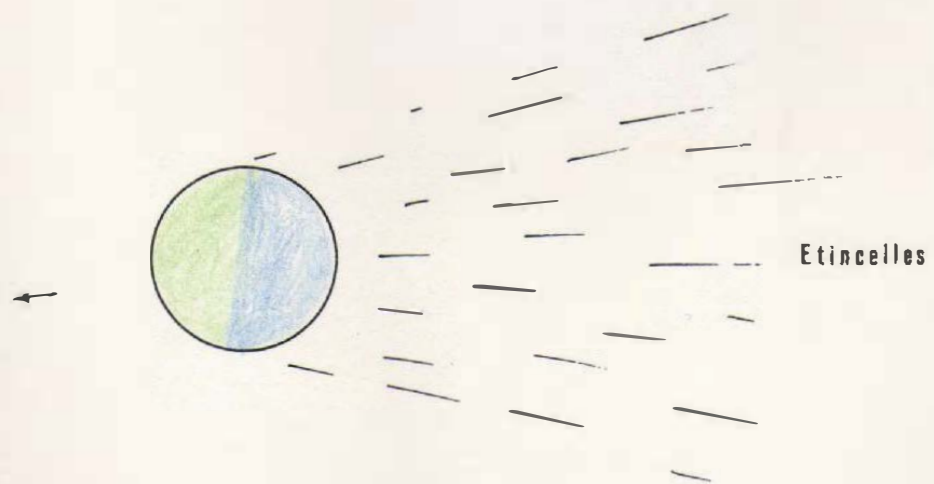
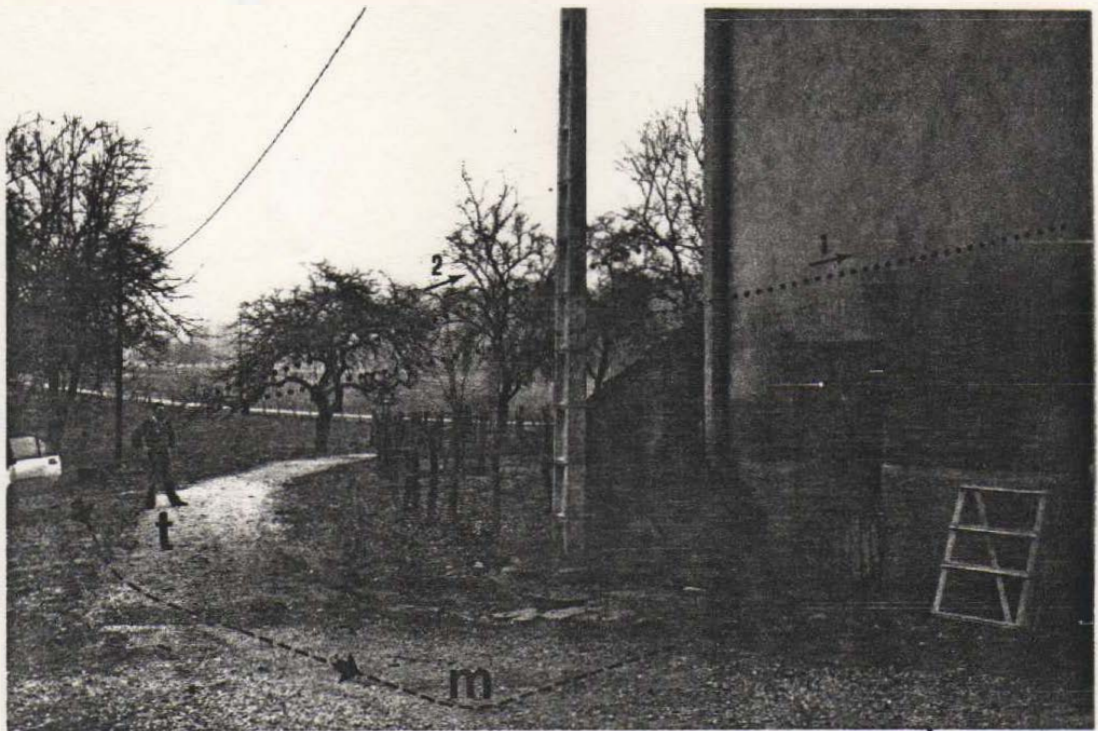
28 FEVRIER 1899

CAS N° 48

Au cours d'un voyage en chemin de fer (en Esthonie?) la comtesse Ozarowska observa, à près de 22 heures, une vive clarté blanc bleuâtre dans le ciel, et ce, durant une minute. Pendant ce temps, une masse flamboyante de forme irrégulière, entourée d'un voile nébuleux, passa en un éclair à hauteur de la porte du compartiment, semant derrière elle de petites étoiles rouges.

(BSAF 1899 P. 282-283 / VEILLITH)

Montage 1



PHENOMENE DECRIE de 2 à 3



Montage 2



Montage 3

60°

3

2

120°



DISCUSSION SUR L'HYPOTHESE METEORE

Cette hypothèse d'un météore venant de face par rapport au témoin, et créant ainsi une intense luminosité, vue par le témoin dans la phase 1 pose quelques problèmes si l'on se réfère au descriptif fait par le témoin.

En effet on a vu plus haut qu'il était probable que certains météores vus sous un angle précis (venant dans l'axe de vision du témoin et vers lui), puissent lors d'une phase active de combustion produire une lueur importante, pour se désintégrer par la suite de façon classique. La phase 1 (lueur) aurait été suivie du passage en altitude, dans la phase 2-3.

Si la phase 2-3 paraît conforme au passage d'un météore, la phase 1 présente des caractéristiques qui paraissent non conformes, à savoir:

* Le témoin localise la lueur initiale assez bas derrière les arbres, ce qui ne semble pas correspondre à la trajectoire indiquée pour la phase 2-3. Par contre si la position en hauteur angulaire de la lueur est sous-estimée alors que la position 2 est sur-estimée, le déplacement d'un même phénomène peut alors expliquer les trois phases. Cet élément n'a pu être déterminé, cependant on peut se demander si le témoin se trompant dans ses évaluations de hauteur angulaire, ne se tromperait pas toujours dans le même sens, ce qui invaliderait l'hypothèse d'un même phénomène.

* Un autre détail du récit du témoin est sujet à discussion en ce qui concerne la chronologie des faits. Il précise que la lumière s'est éteinte dans la seconde qui a suivi le passage de la boule "comme une lampe qu'on éteint". A l'opposé il indique que la boule semble venir de la lumière, ce qu'il explique dans un vocabulaire "soucoupique" par une "sonde" s'échappant de "l'objet". Ces deux éléments paraissent contradictoires, sauf si l'on admet la possibilité d'une persistance de la lueur, expliquant le timing des faits. Le problème dans ce cas est la description de l'extinction brutale de la lueur.

* Venons-en maintenant aux caractéristiques de la lueur telle que décrite par le témoin. Deux éléments de la description paraissent inhabituels pour l'explication météore:

- La lueur reste fixe pendant 5 secondes après apparition brutale.
- Elle éclaire tous les alentours sur une zone plus ou moins circulaire.

On peut penser que l'arrivée d'un météore se serait produite progressivement, mais ce n'est peut-être que l'attention du témoin qui a été attirée brusquement, et non pas une apparition soudaine du phénomène. La durée quant à elle peut être conforme dans le cas météore. Par ailleurs la combustion soudaine d'un météore pourrait également expliquer la soudaineté de l'apparition, mais la hauteur angulaire paraît faible, quoique pas impossible (voir le début de cette page).

CONCLUSION

Les éléments recueillis lors de l'enquête ne permettent pas de trancher entre la méprise ou non. C'est le cas d'un grand nombre d'enquêtes pour lesquelles malgré les moyens mis en oeuvre, le temps passé, le sérieux des enquêteurs et des témoins, la bonne mémoire de ceux-ci, la récolte d'informations a des limites qu'il est parfois difficile de franchir. Certains franchiront aisément le cap en qualifiant ce cas de méprise, d'autres constateront aussi rapidement la nature hors normes de l'information et classeront "Soucoupe". Libres à eux tous, nous pourrions plutôt le qualifier de: "Explication non déterminée dans l'état actuel de l'enquête, en attente d'autres éléments". Ceci nous paraît plus honnête.

(Enquête G.M, commentaires F.D - extraits du rapport seulement)

QUELQUES DONNEES SUR LA FOUDRE GLOBULAIRE

Dans les pages qui suivent nous avons reproduit un certain nombre d'extraits significatifs de l'ouvrage :

"Mémorial de l'Office National Météorologique de France - La Foudre et sa forme globulaire - exposé critique par M.E. Mathias - Paris 1935"

Les extraits, séparés par des ☆ concernent certains aspects descriptifs de la foudre globulaire ou "en boule".

Il nous a paru important de les reproduire car cet ouvrage n'est pas très diffusé. Ces extraits que nous vous recommandons de lire avec attention constitueront le support de base à l'étude qui les suit.

D'autres caractéristiques de la foudre globulaire peuvent être relevées par ailleurs dans le mémoire, dans des extraits non reproduits (lire également à ce sujet le n° 20 de Vimana 21) et donnés ci-après :

Principalement les aspects suivants sont à noter (citations non littérales) :

- . "Un éclair en descendant devient jaune puis rouge feu et finit par former une grosse boule de feu en descente très lente laissant derrière elle une trainée d'étincelles rouges. Elle éclate à 2 m du sol".
- . "Dimensions : de la taille d'un petit pois jusqu'à 12 à 13 m".
- . "Les foudres pures n'ont pratiquement que 3 couleurs jaune, orangé, rouge - orangé le plus fréquent";
- . "On voit tourner les globes".
- . "La surface apparente d'une foudre globulaire se renouvelle constamment par la décomposition des molécules superficielles les plus froides. De là l'impression de papillotement, de changement de la matière, son caractère inquiet".
- . "Certaines foudres n'ont pas d'odeur".
- . "Les foudres globulaires peuvent tourner rapidement".
- . "La foudre globulaire peut se désélectriser progressivement et finir par s'éteindre, si elle n'explose pas en heurtant un obstacle".

Nota :

. Pour une bibliographie plus complète sur le sujet consultez le n° 20 de Vimana 21, pages 24 et 25.

. Les passages des pages suivantes les plus intéressants pour l'étude ont été soulignés.

☆ 16. PRINCIPALES APPARENCES DES FOUDRES SPHÉRIQUES. — Quelquefois, ces sphères, nées d'un éclair ascendant très court situé presque en entier dans la terre, roulent sur le sol avant de s'élever. Celles qui sont nées d'un éclair linéaire descendant, après être tombées plus ou moins vite des nuages à la terre, s'arrêtent à peu de mètres au-dessus de sa surface, et là flottent librement. Tantôt, mais rarement, elles restent immobiles pendant quelques instants; le plus souvent, elles se meuvent, lentement ou rapidement. Quelquefois, leur marche paraît hésitante et change constamment, comme si elles cherchaient leur voie. Il arrive qu'un globe, immobile quelque temps, prenne brusquement sa course, ou change de direction à angle droit, ou revienne brusquement sur ses pas. Comme ces sphères émettent souvent pendant ce temps un son grave, on a fréquemment comparé leur allure capricieuse à celle d'un gros insecte bourdonnant.

Leur mouvement est tantôt une translation, tantôt une rotation, tantôt une combinaison constamment changeante de ces deux mouvements.

Enfin, la forme véritablement sphérique est exceptionnelle; réalisée à l'état de repos, le mouvement de translation ovalise la sphère à cause de la résistance de l'air, différemment selon la vitesse, les particularités du mouvement et l'état de la substance. En pareil cas, on parle de foudre globulaire, ce qui veut dire une portion limitée de matière fulminante, homogène ou non, pure ou non, et a l'avantage de ne pas préciser sa forme extérieure (sphère, ellipsoïde, œuf, etc.).

La réalité est encore plus compliquée. Certains globes ont un appendice caudal de forme variée, lumineux ou fumeux, simple ou multiple, permanent ou intermittent. ☆

☆ Certains globes fusent et disparaissent presque sans bruit; d'autres détonent avec un bruit terrible malgré un diamètre d'un petit nombre de centimètres; d'autres fois, ils ont des éclatements partiels, plusieurs fois répétés, au cours desquels ils expulsent de leur sein, avec une très grande vitesse, des masses variables de matière incandescente. La persistance des impressions lumineuses sur la rétine donne à ces projections l'apparence de fusées, ou d'éclairs, ou de langues de feu. ☆

☆ 54. EXISTENCE OBJECTIVE DE LA FOUDRE SPHÉRIQUE. — a. La foudre sphérique satisfait à toutes les conditions de la définition du corps matériel; elle a une forme définie (sphérique), un volume $\frac{4}{3} \pi R^3$ qui peut varier des dimensions d'un pois à celle des sphères rougeâtres énormes qu'on a observées à plusieurs reprises dans l'atmosphère; elle a une durée qui peut aller de plusieurs secondes à 20 minutes (1.200 secondes); elle a une masse qui la rend sensible au champ gravifique terrestre et qui, lorsqu'elle sort des nuages, la fait tomber à la surface de la terre où elle prend son équilibre de corps flottant ordinairement à 1, 2, 3 mètres au-dessus de la surface du sol. Enfin des observations sûres, comme celles de Lauxade, montrent que ce corps, qui a pris naissance dans l'air, peut exister quelques instants dans l'eau et même en sortir pour terminer sa carrière dans l'air. ☆

☆ En général, il n'y a pas de raisons pour que n et N demeurent absolument constants; alors la hauteur du son produit est variable comme aussi son intensité et l'on s'explique ainsi qu'il puisse être question, suivant les cas, de souffle, de rugissement, de bourdonnement, de fracas, de crépitation, de craquement, etc. [60]. ☆

☆ b. Pendant longtemps on a désespéré de prendre sur le fait l'éclair en boule par la photographie. La seule réussite obtenue jusqu'à la fin de 1933 fut une photographie instantanée prise par M. DÜNN, de Newcastle-on-Tyne, d'une fenêtre de sa résidence de Westernmoreland Road qui domine la vallée de la Tyne (fig. 11, pl. III). Un orage s'était déchaîné sur la ville et le globe de feu apparut soudain sur la rivière, marchant à la vitesse d'un homme au pas de course. Il semblait avoir 0 m. 60 de diamètre, et lorsqu'il arriva juste en face de la maison il s'évanouit. M. DÜNN avait eu le temps de prévenir son fils, qui avait glissé une plaque sensible dans une chambre noire et put prendre l'image du phénomène. Les taches reproduites sur la gravure ne seraient pas dues, paraît-il, à une imperfection du phototype, car on en retrouve de semblables sur toutes les photographies d'éclairs [71].

Le globe présente sur la droite un embryon d'appendice caudal, qui prouve un mouvement de translation de droite à gauche. Le contour apparent est nettement circulaire malgré la

rapidité du mouvement. Le refroidissement des parties antérieures gauches, supérieure et inférieure, décompose abondamment les molécules superficielles, les gaz entraînant avec eux des parcelles incandescentes photogéniques. Les jets sont normaux au globe; leur vitesse, combinée avec la vitesse de translation horizontale diminuée par la résistance de l'air, donne en haut et en bas une résultante déviée vers la gauche de la normale au globe. La partie du contour apparent à l'arrière (droite) au-dessus de l'appendice, protégée contre le refroidissement par l'air, se décompose peu et son dégagement gazeux est assez peu sensible et ne montre pas de franges lumineuses.

Les taches signalées plus haut s'expliquent par des parcelles de matière fulminante abandonnées par le globe et dès lors se mouvant moins vite que lui : aussi se voient-elles à peu près exclusivement à la droite du globe, c'est-à-dire derrière lui [72].

c. On doit au professeur J. C. JENSEN, de Lincoln (Nébraska), la preuve décisive de la réalité de l'éclair globulaire.

La soirée du 30 août 1930, après une journée étouffante, un sévère orage, du type *ligne de grain*, se développa dans l'ouest. Deux chambres photographiques (un graflex et un kodak) furent placées face à l'ouest au quatrième étage, dominant les arbres. Le mode d'opération consistait à ouvrir le volet de la chambre photographique que l'on utilisait et de veiller attentivement jusqu'à ce que des jaillissements d'éclairs apparussent dans le champ de la camera. Le volet était alors immédiatement fermé pendant que les notes étaient prises sur les apparences des jaillissements, le temps qui s'écoulait jusqu'à ce que le tonnerre correspondant claquât, etc... Avec un orage actif, tel que l'orage en question, les jaillissements d'éclairs étaient très fréquents. Dans le cas de la figure, la durée totale de l'exposition de la plaque fut très courte, de l'ordre de 10 secondes; mais la prise de la photographie des éclairs globulaires fut presque instantanée.

Les notes de l'auteur montrent qu'il ne s'écoula pas plus de trois minutes de la première à la troisième photographie qu'il prit. Le temps qui s'écoulait entre deux photographies était employé à écrire des notes et à téléphoner les autres données à l'assistant qui manœuvrait le galvanomètre enregistreur dans un édifice adjacent. L'agrandissement que l'on a sous les yeux, lequel présente les mêmes particularités que tous les autres non reproduits ici, c'est une prise de vue instantanée de masses incandescentes tombant vers la terre avec des vitesses différentes. La grosse boule supérieure donna au professeur JENSEN l'impression d'une masse lumineuse flottante qui descendait très lentement, mais au-dessous de laquelle plusieurs boules plus petites étaient bondissant autour et explosant. Le phénomène entier était si inattendu de lui et occupa un temps si petit qu'il lui fut impossible de lui donner une observation soignée et simultanément de manœuvrer deux chambres photographiques, une montre d'arrêt tout en trouvant le temps pour prendre des notes même abrégées [73].

Les jaillissements aveuglants de l'éclair, accompagnés de rafales de vent qui menaçaient de faire sauter les cameras hors de la fenêtre, ajoutaient encore aux difficultés de l'observation. Chose curieuse ! les boules inférieures, rebondissant du sol et explosant, laissèrent une plus vive impression sur l'esprit du professeur JENSEN que la grosse boule supérieure (fig. 12, pl. III).

On peut remarquer dans toutes les photographies une même particularité, à savoir : la forme extrêmement irrégulière de la grosse masse supérieure se refroidissant lentement et la forme beaucoup plus régulière et sensiblement sphérique des petites masses inférieures tombant et se refroidissant beaucoup plus vite.

Cette forme sphérique — surface minima — obtenue par refroidissement alors que la tension superficielle de la matière fulminante, pratiquement nulle sur la grosse masse supérieure où la température est encore extrêmement élevée, croît rapidement d'une seconde à l'autre sur les petites masses qui se refroidissent beaucoup plus vite, est une magnifique vérification de la théorie exposée dans cet article.

Plusieurs des éclairs globulaires en question, *tous chargés négativement*, sortirent avec fracas d'une ligne de transport d'énergie, à 600 mètres de l'observateur, justifiant une suggestion faite par moi récemment [74].

La grosse masse supérieure de la figure précédente avait un diamètre de l'ordre de 12-13 mètres, très supérieur à celui des éclairs sphériques que l'on est habitué à voir dans l'ancien continent. Le professeur JENSEN m'a écrit en avoir vu de semblables à une distance de 4 kilomètres dans une autre occasion et avoir eu des rapports venant de nombreux observateurs qui apportaient leur témoignage à un phénomène semblable. Je lui exprime ma profonde reconnaissance pour l'envoi de ses magnifiques photographies d'éclairs globulaires.

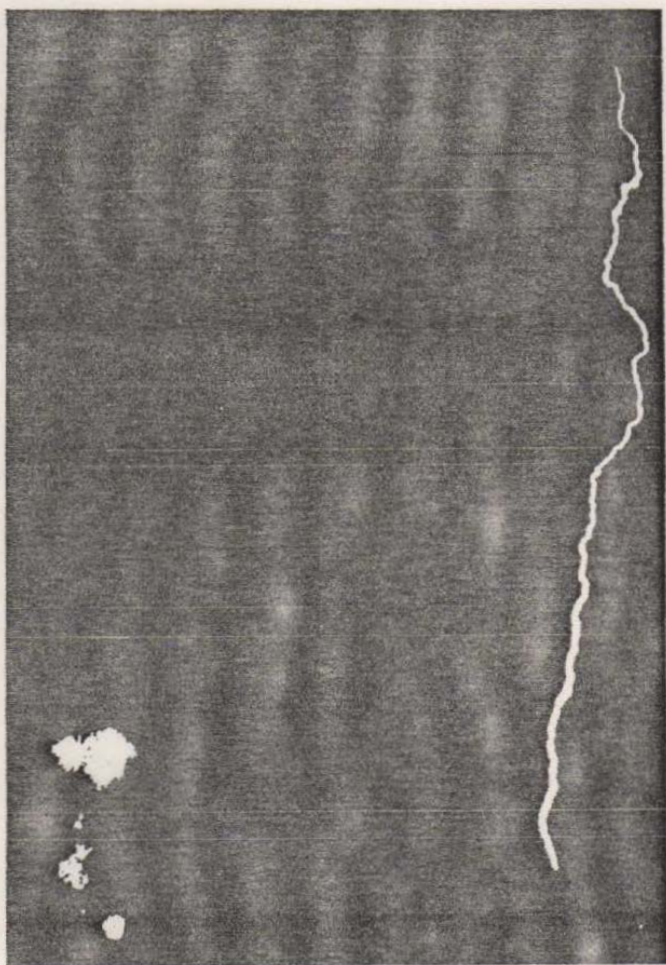


Fig. 12. — Foudres globulaires photographiées par le professeur J. C. Jensen, au cours d'un sévère orage à Lincoln (Nébraska, U.S.A.).

La grosse foudre supérieure a un diamètre horizontal de 12,8 mètres.

Reproduction faite avec la permission bienveillante du professeur Jensen, auquel j'exprime mon infinie gratitude.

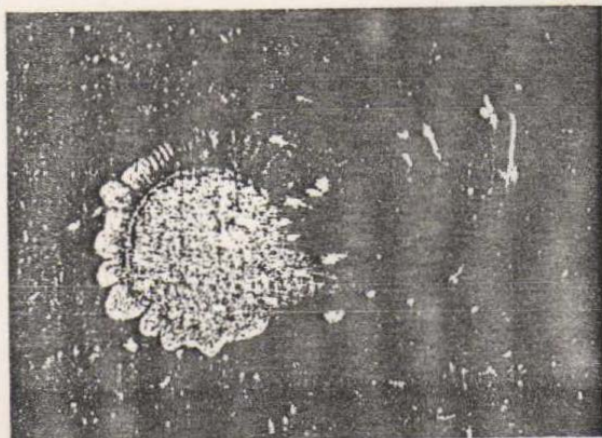


Fig. 11. — Reproduction de la foudre sphérique de Newcastle-on-Tyne, photographié par M. Dúno en 1896.

ET MAINTENANT ????

Après avoir lu ces quelques exemples de manifestation de la foudre en boule, souvenez-vous du cas présenté en première partie de cette revue, et menons ensemble une analyse comparative caractéristique par caractéristique.

CARACTERISTIQUE	* FOUDRE EN BOULE	* CAS F/98/88570912 (01)
Forme	* Photo du cas de Newcastle-on- * Dyne. * Ovale axe vertical. * Contour irrégulier pour for- * me principale, régulier pour * boules.	* Dessin très similaire. * * Idem. * Idem. * *
Dimensions	* Jusqu'à 12-13 m.	* 5 à 6 m.
Couleur	* Du jaune au rouge en général.	* Jaune / jaune - orangé.
Durée	* Jusqu'à 20 mn.	* environ 8mn.
Mouvement propre	* Rotation horaire ou antiho- * raire combinée ou non avec * translation.	* Rotation horaire. * *
Déplacement	* Flottant dans l'air à qqes * mètres du sol.	* Idem. *
Bruits	* Crépitements, bourdonnements, * fracas, craquements...	* Crépitements. *
Odeur	* Aucune, ou ozone, soufre.	* Aucune.
Luminosité	* Boule de feu.	* Idem.
Consistance	* Gazeuse.	* Non solide.
Apparition	* Par temps d'orage mais pas * nécessairement. * Venant des nuages.	* Météo inconnue. * * Venant d'altitude.
Disparition	* Par explosion ou par évanouis- * sement. * Explode contre un obstacle.	* Par évanouissement. * * Pas de choc contre obstacle.
Ejection matière	* Radiale de boules tombant au * sol, vers l'arrière/deplct. * Explosion possible des boules.	* Idem. * * Evanouissement des boules.

QUE CONCLURE????

A vous de juger si notre Témoin a observé un cas très rare de foudre en boule particulière!..Votre opinion a peut être évolué depuis la lecture de ce dernier chapitre. Merci de nous transmettre votre appréciation de ce cas.

(Enquête et analyse: H.PIERRON, G.MUNSCH, F.DIOLEZ)



FAITS DIVERS

Des Ovni dans le Tarn ?

Une chasse aux champignons fertile en émotions. Plusieurs promeneurs de la périphérie gaillacoise ont, en effet, aperçu un bien étrange manège dans le ciel. D'énormes objets volants non identifiés ont, en effet, été aperçus. Des objets de forme ovoïde ou de cigare qui gigaient en retombant. Emoi bien compréhensible d'une lectrice qui a donné l'alerte alors qu'elle taquinait le cèpe non loin de Gaillac.

Renseignement pris auprès de la gendarmerie de Gaillac, il s'agit de la chute de plusieurs ballons-sondes lancés, ces derniers jours, par le Centre national d'études spatiales d'Aire-sur-Adour (Landes). Trois de ces ballons ont atterri aujourd'hui à Vaour, Castelnau-de-Motmiral, Labastide-de-Lévis. Des engins aux dimensions considérables puisqu'ils mesurent environ 90 mètres de long en l'air.

Ces ballons-sondes sont fréquemment utilisés à des fins scientifiques, en particulier météorologiques. Des spécialistes pour certains étrangers du C.n.e.s. se sont rendus au point d'atterrissage pour récupérer les données enregistrées par ces mongolfières ambulantes. Selon le C.n.e.s. à Aire-sur-Adour, les vilains ballons sont tous retombés. Ceux-ci réalisent des expériences top secrètes pour des laboratoires de recherche français et allemand. Les petits hommes verts et autres envahisseurs, ce n'est donc pas pour tout de suite.

S. M.

LA DEPECHE DU MIDI - 31.10.1987

Alerte aux ovni dans le Nord

Six personnes de la même famille ont déclaré avoir vu, vendredi matin, un ovni dans le ciel de Neuville-en-Ferrain (Nord).

Vendredi matin, Marie-Louise Czermak, 57 ans, préparait ses cinq enfants pour l'école quand l'un d'eux, Barbara 12 ans, alerta le reste de la famille : elle affirmait avoir aperçu par la fenêtre « une soucoupe grise de près de 4 mètres de diamètre, posée sur deux arbres », dans un jardin public à proximité de la maison familiale.

D'après la fillette, l'objet était entouré de faisceaux lumineux. Selon le récit de la famille, l'ovni s'étant éloigné de quelques centaines de mètres, M^{me} Czermak et ses quatre autres enfants virent « une boule de feu » disparaître très rapidement. Dans la journée d'hier, une enquête menée par la police de Tourcoing ne devait pas permettre d'apporter d'indice déterminant, malgré une demi-douzaine d'autres témoignages.

NICE MATIN 04.10.1987

Chine

Un OVNI repéré à Shanghai

L'aviation chinoise a poursuivi un objet volant non identifié apparu dans le ciel de Shanghai et qui s'est évanoui dans la mer de Chine orientale.

Cet OVNI ressemblait, selon les témoignages, à une assiette ovale, ou à une comète ayant une queue en forme de parapluie. Yao Kang, qui travaille au China Daily, se promenait avec sa femme et son enfant sur la place du Peuple à Shanghai vers huit heures du soir lorsqu'il a vu l'OVNI.

Le journal indique que des avions militaires ont immédiatement décollé pour suivre et observer l'OVNI. Il a disparu dans la mer de Chine orientale sept minutes plus tard, mais les pilotes ont pu confirmer les descriptions des témoins au sol.

Selon un météorologiste, l'apparition de cet OVNI aurait été provoquée par un météorite de glace, qui serait entré en collision avec un autre météorite.

JOURNAL DE L'ILE DE LA REUNION - 05.09.1987

Pologne

L'armée a observé des OVNI

Des soldats polonais ont observé plusieurs objets volants non identifiés (OVNI) au cours des derniers jours, a rapporté lundi l'agence polonaise PAP. Cité par cette même agence, le journal de l'armée « Zolnierz Wolnosci » a écrit qu'un pilote de l'armée de l'air, volant dans le sud-est de la Pologne, a localisé un mystérieux appareil qu'il n'a pas pu identifier.

C'autres OVNI ont été signalés dans d'autres endroits de Pologne, dont Varsovie, où un groupe de pilotes militaires ont vu un objet glisser silencieusement dans l'air, à une altitude supérieure à 600 mètres, suivi de deux flammes oranges.

JOURNAL DE L'ILE DE LA REUNION - 30.06.1987

Des OVNI dans le ciel de la Martinique

Quatre points lumineux se déplaçant suivant la direction nord-sud auraient été observés lundi soir vers 20 h 30 (heure locale) par de nombreux Martiniquais, un pilote d'avion et le personnel de la tour de contrôle de l'aéroport du Lamentin.

Ce même phénomène a été observé un peu plus tard par les tours de contrôle des aéroports de Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Barbade, les îles du sud de l'arc antillais.

Selon M. Prudent, le chef de quart de la tour de contrôle de l'aéroport du Lamentin, « l'observation a duré 30 à 40 secondes, peut-être plus... On peut dire qu'ils volaient car ils suivaient une trajectoire relativement horizontale ».

« Une chose est sûre, a ajouté M. Prudent, il ne s'agit pas d'un trafic avion, Barbade qui a observé aussi le phénomène n'a pas enregistré d'échos radars ». D'autres témoignages font état d'une boucle principale rouge entourée de 7 points lumineux.

REPUBLIQUE DES PYRENEES - 03.09.1987

Un OVNI dans le ciel Un garçonnet enregistre le bruit de l'appareil à Nort-sur-Erdre

Nantes, 10 sept. (AFP). — Un garçon de 10 ans, de Nort-sur-Erdre, près de Nantes, affirme avoir vu un OVNI, lundi matin vers 5 h, et il détient un enregistrement qui, selon lui, représente le bruit émis par l'objet volant non-identifié.

Le petit Laurent qui, selon les gendarmes, ne s'est jamais contredit dans ses dépositions, a raconté que, réveillé par un bruit, il avait mis son magnétophone en marche avant d'ouvrir sa fenêtre et de voir « une grosse masse orange, ronde et un peu ovale qui clignotait » se tenir à environ 6 ou 10 mètres au-dessus du sol. Les enquêteurs n'ont pu relever aucune trace.

Toujours selon le garçon, l'OVNI émettait un bruit qui a

cessé peu avant son envol. L'ensemble du phénomène sonore et lumineux a duré 5 à 10 minutes, alors que l'ensemble de l'enregistrement est d'une quarantaine de secondes.

L'enquête suit son cours et l'un des gendarmes a estimé que « ça a l'air plausible ». L'enregistrement et les résultats de l'enquête seront adressés au GEPAN (Groupe d'étude des phénomènes aériens non-identifiés) à Toulouse, dépendant du CNES (Centre national des études spatiales).

L'enfant, qui habite avec ses parents et sa sœur à quelques kilomètres de Nort-sur-Erdre, est le seul à avoir vu l'objet mystérieux dans la région.

TELEGRAMME DE BREST - 11.09.1987

Trois Italiens dans une lentille volante

Trois Italiens affirment avoir rencontré une « lentille volante » qui leur a fait faire, à eux et leur voiture, sans qu'ils s'en aperçoivent, 90 km en dix minutes !

Jeudi soir vers 23 h, sur une route de montagne de la province de Pordenone, au nord-est de Venise, les occupants d'une voiture sont soudain illuminés par une lumière rouge. Le moteur de la voiture s'arrête. Ils sortent. A quelques mètres au-dessus, ils aperçoivent un objet en forme de lentille, long de huit mètres environ, lançant des gerbes de rayons rougeâtres. Terrorisés, ils se réfugient dans leur voiture dont l'habitacle est illuminé comme en plein jour.

Soudain la lumière s'éteint et le moteur redémarre tout seul...

Et nos trois voyageurs de s'apercevoir qu'ils se trouvent près d'Udine, à quelque 90 km de l'endroit où ils étaient à

peine dix minutes plus tôt.

A l'hôpital de Pordenone, les médecins ont diagnostiqué que les passagers des extra-terrestres souffraient de conjonctivite et de vomissements.

NORMANDIE

QUEST FRANCE - 10.08.1987

OVNI. Une mystérieuse lumière dans le ciel des Etats-Unis

□ Une mystérieuse lumière décrite tour à tour comme une boule de feu, un éclair bleuté ou une pluie de météores a été aperçue dans la nuit de lundi à mardi tout le long de la côte Est des Etats-Unis.

Un employé du centre de vol de la NASA de Virginie a affirmé avoir vu « une grande lueur bleutée qui a illuminé le ciel comme un éclair, puis deux boules de feu, une rouge d'abord... puis une blanche ».

A Cape May, dans le New Jersey, un garde-côte a reçu un appel radio d'un bateau dans la baie du Delaware lui signalant « une lumière très brillante, voyageant du nord au sud ».

LE MATIN DE PARIS - 02.12.1987

RENCONTRE DU TROISIEME TYPE AU-DESSUS DE L'URSS

Un « Boeing 747 » des British Airways, assurant la liaison Londres-Bangkok, a rencontré un objet volant non identifié (OVNI) au-dessus de l'URSS en avril dernier, écrit le « Times ».

Selon un porte-parole des British Airways, il n'y a qu'une seule explication plausible à ce phénomène : l'OVNI était en fait un satellite, ou des débris de satellite, qui pénétrait à nouveau dans l'atmosphère terrestre.

LA HAUTE MARNE LIBEREE - 28.06.1987

Rencontres du troisième type au Sichuan

Une vingtaine de personnes de la province de Sichuan, en Chine, ont signalé avoir aperçu un objet volant ayant la forme d'un chapeau de paille. Selon le quotidien *China Daily*, l'objet était de couleur rouge-orange et se déplaçait à 1000 mètres d'altitude. Il a disparu au bout d'une demi-heure, mais un lycéen de 17 ans aurait gardé des séquelles de son passage. Luo Jincheng a eu le vertige pendant plusieurs jours après l'avoir vu.

LIBERATION - 22.06.1987

O.V.N.I. dans le ciel Narbonnais ?

L'autre soir vers 17 h 40 plusieurs personnes résidant dans le quartier Razimbaud, ont aperçu, dans le ciel un objet lumineux en forme de bol, de couleur bleu et rose nacré qui se déplaçait lentement de la mer en direction de l'intérieur des terres.

Son scintillement à une heure où la nuit n'a pas encore enveloppé de ses brumes et de noir les cieux, a surpris les observateurs, tout comme la relative proximité de l'objet.

O.V.N.I. ou pas ? la question est posée et restera certainement sans réponse.

LA CROIX DU MIDI 22.11.1987

A la Bernerie-en-Retz

D'étranges étincelles au milieu de la nuit

Des faits insolites, il en existe de toutes formes et de toutes natures. C'est le cas de l'observation d'objets volants non identifiés, ou défilés comme tels, à des phénomènes incalculables mais tout aussi étranges. Ce fut le cas le 14 août dernier pour un habitant de la Bernerie-en-Retz dont la maison borde la plage.

Cette nuit-là, vers 3 h du matin, ce monsieur s'éveilla. De sa fenêtre, il regarda la mer qui est basse à cette heure, quand son attention fut attirée par une silhouette qui se tient debout sur les rochers à environ deux cents mètres

de la grève. Cette silhouette, mesurant à peu près 1,50 m de hauteur, légèrement penchée, tient dans la main un appareil qui crache des étincelles, en direction des rochers. De la maison, l'homme dirige une lampe-torche vers la silhouette qui n'y prête aucune attention. Le phénomène dure une heure. Le lendemain, le témoin se rendra à l'endroit de son « observation ». Aucun trace.

Voilà le type même de témoignages qui intéressent l'ACEP. D'autant que celui-ci provient d'une personne digne de foi. Peut-être en aura-t-on l'explication un jour ?

QUEST FRANCE - 01.12.1987

— CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U — — 1986 —

- Groupe Privé Ufologique Nancéien. G.P.U.N.
- Groupe Ufologique Haute-Marne, Meuse. GROUPE 5255.
- Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit. C.V.L.D.L.N.
- Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques. A.D.R.U.P.

AVERTISSEMENT

Ce CATALOGUE (ou ANNUAIRE) C.N.E.G.U. 1986 n'est rien d'autre qu'une liste annuelle non exhaustive, chronologique, énumérative des observations connues de phénomènes aéro-spatiaux non identifiés (ou prétendus comme tels).

Les informations contenues peuvent ne pas avoir été vérifiées, comme elles peuvent avoir fait l'objet d'enquêtes détaillées, ou encore ne rapporter que des canulars ou des méprises ayant, à un moment donné, reçu l'étiquette d'OVNI.

Cette liste présente essentiellement des renseignements de dates, heures, lieux, nombre et qualités des témoins, ainsi qu'un bref résumé descriptif des phénomènes rapportés et les sources d'informations.

Cette liste est accompagnée, comme de coutume d'une carte simplifiée (modifiée) ne tenant compte que des cas dont l'information s'est vue attribuer un INDICE de QUALITE (IQ) égal ou supérieur à 3. Pour la définition de cet indice, se reporter à la NOTE TECHNIQUE correspondante. Il est de même en ce qui concerne l'INDICE d'ETRANGETE (IE) qui est introduit cette année en complément. Comme d'habitude le SYMBOLE pour représentation cartographique figure dans la marge. (voir note technique correspondante).

Le but de ce catalogue est de donner l'ensemble des observations d'une région, de façon synthétique et de les porter à la connaissance de tous, en un seul document. Il s'agit d'un document d'information et d'une base de références; il se doit donc d'être le plus juste possible.

Les lecteurs désireux d'obtenir des informations plus détaillées sont priés de s'adresser aux groupements membres du C.N.E.G.U. ou directement aux sources citées, lorsque celles-ci diffèrent.

La carte à grande échelle abandonnée depuis 1982 n'est toujours pas reconduite.

- CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U -
- 1986 -

Réf: F/95/21860103 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Un couple qui se déplace en voiture sur la RN 71 aperçoit, le Vendredi 03 Janvier 1986 vers 16h 30 (hl), une énorme sphère orangée, suivie d'une trainée de fumée noire, sortant des nuages et se dirigeant vers le village de VANNAIRE (21). Elle semble ensuite atterrir entre les villages de VIX (21) et BOUIX (21). L'enquête est encore en cours. Un autre témoin, dont la date d'observation est incertaine, affirme avoir observé, en janvier, une "boule" orange-vif tomber. C'était dit-il : " Comme un avion en flamme".

Source: Enquête ADRUP.

Réf: F/98/54860120 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le lundi 20 Janvier 1986, vers 23h (HL), un habitant de LUNEVILLE (54), aperçoit depuis la fenêtre de son entrée, un point lumineux dans le ciel, en direction plein sud. Le ciel est dégagé, étoilé, et la lune est bien visible sur sa gauche. Le témoin sort et a l'impression que ce point lumineux se déplace de sa gauche vers sa droite. A 23h 30 (HL), le point en question est toujours là. Les coordonnées relevées et les calculs astronomiques effectués permettent de conclure à:

Une CONFUSION avec SIRIUS

Source: Enquete CVLDLN.

Réf: F/98/88860100 (01)

IQ: 0,0,1,1,0 (2)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Vers le 23 Janvier 1986, entre 21h et 21h 30 (HL), M. G.... R... et son épouse, observent, depuis la véranda de leur domicile de CHARMES (88), le ciel anormalement rouge, en direction de MIRECOURT (88). "Tout rouge comme les coulées de fonte à Neuves-Maisons (54)" diront-ils. Puis cette couleur passe au blanc en 30 secondes environ, avant que le ciel ne redevienne brutalement normal. D'après le témoin principal, aucune comparaison possible avec des phares de voiture. Celui-ci, qui déclare ne pas "croire" aux ovni, a l'impression qu'il s'agit d'un incendie ou d'un accident de voiture, sur la "voie rapide" qui passe dans cette direction. Cependant, la brusque disparition du phénomène le laisse perplexe.

Source: Témoignage téléphonique du 30-01-86 - CVLDLN .
Enquête non réalisée à ce jour.

Réf: F/98/88860130 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Jeudi 30 Janvier 1986, en soirée, Madame N....., résidant à SENONES (88), aperçoit au-travers de la baie vitrée de sa maison, un avion qui se dirige en apparence vers une étoile visible dans le ciel. Un point lumineux jaune, non clignotant, apparaît alors, qui descend (hauteur angulaire) jusqu'à "couper" la trajectoire apparente de l'avion qui semble alors faire un "détour". Puis le "point" en question, "remonte" vers sa position initiale pour y demeurer immobile durant un quart d'heure environ. Observé à l'aide de jumelles, aucun détail supplémentaire n'est relevé.

Source: Enquête CVLDLN en cours.

Réf: F/98/88860218 (01)

IQ: 1,1,1,0,1 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Mardi 18 Février 1986, vers 03h 15 (HL), M. C..... vient de raccompagner sa fiancée à VAGNEY (88), et s'en retourne vers son domicile à GERARDMER (88), à bord de sa Renault-5. Une tempête de neige fait rage (environ 60 cm tombés dans la nuit) et M. C..... roule très lentement. Arrivé à la sortie du village de SAPOIS (88), il est brusquement surpris par une sorte de "Flash" d'un blanc très intense, pratiquement au niveau du sol, juste à gauche d'un transformateur EDF situé à une dizaine de mètres de lui. Sur place, lors de l'enquête, le témoin décrira le "Flash" comme un "panneau" rectangulaire blanc qui aurait été posé au sol et se serait dressé instantanément devant lui. La surprise lui fait faire un écart qui conduit sa voiture sur la gauche de la route, moteur calé (Ce détail, d'après le témoin, est sans doute imputable à une maladresse consécutive à l'effet de surprise). Le phénomène a duré une fraction de seconde. Le témoin reprend sa route et constate peu après que son auto-radio ne fonctionne plus, n'émettant que des grésillements. Le témoin ne prétend pas avoir observé un OVNI, mais plutôt un phénomène insolite qu'il voudrait bien s'expliquer. Lors du trajet "aller", quelques vingt minutes plus tôt, sa fiancée avait déjà perçu un "Flash" dans le même secteur, mais venant de l'arrière de la voiture. L'enquête a établi que la station de radio "EUROPE 1", sur laquelle était accordé l'auto-radio, n'émettait pas à cette heure là. Les courriers adressés au CRTT (EDF) de VINCEY (54) sont restés sans réponse.

Hypothèse: Le phénomène semble imputable à un dysfonctionnement des installations électriques très proches, la surcharge de neige ayant pu produire des arcs électriques (phénomène fréquent).

Source: Enquête CVLDLN.

Réf: F/95/21860513 (01)

IQ: 1,1,1,0,1 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Mardi 13 Mai 1986, vers 01h 10 (HL), un témoin résidant à BUNCEY (21), entend un bruit comparable à celui d'un hélicoptère et cela à plusieurs reprises. Il ne voit pas de signalisation lumineuse mais entend un "sifflement". Finalement il se lève et observe dans le champ voisin, à environ 70 mètres de sa maison, comme un "bâton" lumineux de couleur bleue et à une hauteur d'environ 1 mètre au-dessus du sol. Après enquête, il s'est révélé qu'à cette date précise, avaient lieu dans les environs de CHATILLON-SUR-SEINE (à 2 km de BUNCEY), des manoeuvres militaires mettant en oeuvre des régiments hélicoptérés, ainsi qu'un exercice de la Base Aérienne 102 de LONGVIC près de DIJON (21). Renseignements pris auprès d'un officier de la base, celui-ci a déclaré: "ne rien pouvoir dire". L'explication de la lumière bleue pourrait être suscitée par l'utilisation d'un "bicone" bleu sur certains hélicoptères.

Cas classé: MEPRISE avec HELICOPTERE.

Source: Enquete ADRUP.

Réf: F/99/55860608 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 1,1,0,0,0 (2)



Le Dimanche 08 Juin 1986, vers 23h 25 (HL), au Faubourg de GUE de la commune d'ANCERVILLE (55), dans le sud-ouest meusien, M. R.... A.... et son ami M. B.... J-F.... se promènent, "en prenant le frais", sur un chemin vicinal goudronné menant du Pont du Canal de la Marne à la Saone jusqu'à la rivière La Marne, non loin du lieu-dit "La Pointerie" (ancienne usine). Ils sont accompagnés d'un chien de race. Alors que l'endroit est sombre et l'éclairage public éteint dans tout le pays, ils remarquent soudainement, près du chemin et à coté d'un poteau téléphonique en bois, la présence d'un personnage d'aspect féminin situé sur leur droite et leur faisant face. Dans le même temps, le chien se manifeste par diverses réactions. L'énigmatique personnage est de haute stature, d'une couleur uniformément blanche, de la tête jusqu'au bas, mais non lumineuse et n'éclairant pas l'environnement immédiat. De leur position, les deux témoins distinguent: une tête avec des traits humains normaux et fins, ceinturée par de longs cheveux tombant sur les épaules, deux bras et deux mains visibles et normaux, une longue robe blanche serrée à la taille par une ceinture également blanche. Les pieds sont mal observés à cause des hautes herbes poussant à cet endroit. Aucun bruit, aucune voix ne sont perçus. D'abord d'un aspect rigide rappelant une statue, l'entité "féminine" se penche légèrement vers la gauche puis reprend sa position initiale pour ensuite se mettre à "glisser" vers la droite, en tendant les deux bras, à la manière d'un plongeur et tout en effectuant une légère rotation sur elle-même. Soudain, toujours en silence, le curieux personnage s'élève rapidement en trajectoire ascensionnelle dirigée vers la droite, juste au-dessus d'une clôture située à cet endroit et composée de taillis et d'arbrisseaux. Le corps est penché dans un angle d'environ 45 degrés et finalement disparaît définitivement de la vue des témoins

.../...

.../...

C'est à ce moment là que ceux-ci notent quelque-chose, au bas de la robe, pouvant correspondre à deux pieds joints, ainsi qu'un buste d'aspect nettement féminin. (Azimit/Nord: 35 à 40 , soit le Nors-Est). L'enquête débute dès le lendemain après-midi. Les témoins sont sérieux et l'hallucination collective n'entre pas en ligne de compte. La durée totale de l'observation nocturne est évaluée à moins d'une minute. La distance séparant les témoins de l'entité (mesurée au sol) est voisine de 38 mètres et la taille de celle-ci avoisinerait les 2m 10. Elle s'éleva à environ 2 mètres du sol.

Météo: Ciel clair et étoilé, sans brume ni brouillard, vent de 6 à 7 km/h de secteur sud. Pas de manoeuvre militaire dans la région (Armée de terre, Armée de l'air), pas plus que de manoeuvre de sapeurs-pompiers. Pas de fête locale ou autre manifestation particulière. L'investigation et les divers éléments rassemblés n'ont pas permis, jusqu'à ce jour, d'expliquer la nature de ce phénomène rapproché.

Source: Enquête GROUPE 5255.

Réf: F/96/67860721 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: non communiqué



Le Lundi 21 Juillet 1986, vers 22h (HL), trois adolescents de 13 et 14 ans, au retour d'une partie de pêche aux écrevisses, dans une rivière (à 18 km au Nord-Est de Strasbourg, entre BISCHWILLER-HERRLISHEIM (67) et VEYERSHEIM (67) -), observent deux "sphères" jaune-rouge, entourées d'une clarté éblouissante. Elles semblent reliées entre-elles par une masse allongée de couleur grise et terne, en position horizontale. L'ensemble décrit un mouvement de "balancement" tout en perdant de l'altitude, à la manière d'une feuille morte et en se rapprochant des témoins. Ceux-ci détachent momentanément leur attention du phénomène pour s'occuper d'autre chose. Ils ne le reverrons plus. L'observation a été brève.

Source: Enquête E. ANTOINE - Délégation LDLN 68.

Réf: F/15/88860801 (01)

IQ: 1,1,1,1,0 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Vendredi 01 Aout 1986, à 23h 57 (HL), deux personnes (dont un membre du GPUN), observent depuis la "COTE de VIRINE" près de CIRCOURT (88), un phénomène lumineux situé très haut dans le ciel, en direction du sud. Des "flashes" sont observés par intermittence. L'observation a été très brève.

Source: Information du GPUN.

Réf: F/98/88860821 (01)

IQ: 1,1,1,1,0 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Jeudi 21 Aout 1986, à 19h 45 (HL), M. B..... S...., résidant à IGNEY (88), observe le passage de deux avions de chasse, depuis la fenêtre de sa cuisine. Un point lumineux de forte intensité attire alors son l'attention. Il part à la salle-à-manger pour se munir de jumelles et prévient son amie V..... T..... qui le rejoint. (NB: les deux témoins sont alors membres du CVLDLN). Observé aux jumelles, le point apparaît comme une sorte de "boule" imparfaite (un peu comme un noyau). Mat sur le dessous et gris sur le dessus, le soleil semble s'y réfléchir. A l'oeil nu, il apparaît comparable à la planète Mars, alors observable durant la nuit. V. T. prévient M. P..... G....., un autre membre du cercle, résidant à DOCELLES (88), qui n'observe rien mais qui décide de les rejoindre. Le point est fixe dans le ciel (azimut/nord: 230, haut ang: 21 degrés environ). Vers 19h 55, soit une dizaine de minutes après le début de l'observation, il disparaît, masqué par des nuages. Il réapparaît durant 40 sec. environ, à 20h 05, mais il s'est déplacé vers la droite et s'est abaissé sur l'horizon (Az:240 h.a:15 env.). Une tentative est réalisée de faire une photo à l'oculaire de la jumelle mais sans grand espoir de réussite, (ce qui se confirmera). A 20h 19 P... G... arrive, accompagné de son épouse S....., et tous les quatre se rendent sur un point haut voisin. Le temps est toujours couvert mais B.S. et V.T. aperçoivent à 20h 35, un point lumineux, semblable au précédent mais qui, cette fois, se déplace très rapidement du sud vers le nord. Il disparaît dans l'azimut 320/nord et à 25 degrés de haut. angul. environ. P.G. remarque également, vers 20h 40, un point se déplaçant rapidement du sud vers le nord, dans ce même azimut mais à 50 degrés environ de hauteur. Plusieurs avions seront observés par la suite, notamment vers 21h (HL). Puis la planète Mars se lève, ce qui autorise une comparaison rétrospective. Si l'aspect à l'oeil nu se révèle comparable, la planète apparaît nettement plus petite aux jumelles que le "point" lumineux précédemment observé.

Source: Enquête CVLDLN (interrompue).

Réf: F/98/88860823 (01)

IQ: 1,1,1,0,1 (04)

IE: 1,0,0,0,0 (1)



Le Samedi 23 Aout 1986, entre 23h 15 et 24h (HL), Mme L..... M..... résidant à SAINT-DIE (88), vient d'éteindre la télévision et se trouve dans son bureau où elle va fermer les volets. Elle aperçoit alors à travers la fenêtre fermée, une lumière verte qui l'intrigue au plus haut point. Mme L... ouvre alors la fenêtre (exposée Sud-Est) et peut observer pendant environ une minute ce qu'elle qualifiera de "boule" vert-pâle (couleur qui semble l'avoir fortement impressionnée) (365U pantone), de taille sensiblement comparable à la lune. Cette "boule" est apparemment immobile, avec des contours un peu flous, mais de forme générale ronde. Mme L... remarque également que la "boule" se trouve devant un rideau de gros nuages noirs, poussés par le vent. Aucune étoile. Lune et planètes non visibles.

.../...

.../...

D'après les mesures réalisées lors de l'enquête du 29.11.86, le phénomène se situait à environ 10 degrés au-dessus de l'horizon. Mme L... ne percevait aucun bruit inhabituel, ni aucun phénomène annexe. Au bout d'environ une minute, Mme L... arrête l'observation pour une raison dont elle ne semble plus se rappeler lors de l'enquête. (Peut-être pour appeler son mari qui dort dans la chambre voisine). Quelques instants après, regardant de nouveau par la fenêtre, le phénomène a disparu. NB: Mr L... travaille à EDF. Aucun incident anormal n'a été constaté.

Source: Enquête CVLDLN.

Réf: F/98/88860824 (01)

IQ: 1,1,1,1,0 (0)

IE: 1,0,0,0,0 (0)



Le Dimanche 24 Aout 1986, quatre membres du CVLDLN effectuent une nuit de surveillance à la "Cote de Virine" (croix) sur la commune de CIR COURT (88). Deux d'entre eux E. G. et H. P. réalisent une marche dans les environs, alors que les deux autres B. S. et P. G. demeurent en station au sommet de la butte. A 01h 15 (HL) environ, B. S. aperçoit fugitivement un point lumineux rouge dans le ciel. Ne le trouvant pas aux jumelles, il attribue cela à la fatigue. A 01h 25, P. G. signale une grosse lueur rouge-vif, située au nord, à quelques degrés au-dessus de l'horizon local et quasiment à la verticale apparente d'une ville dont le halo lumineux est nettement visible. Observée aux jumelles, la lueur aux contours imprécis semble descendre (en apparence) pour disparaître derrière l'horizon, donnant ainsi l'impression de descendre sur la ville ou derrière elle. Un immeuble (ou groupe d'immeubles) est discernable aux jumelles. Cette lueur semble très grosse puisque la taille apparente voisine le 1/10 de celle de la ville en question en question (qui en fait ne se distingue que par son halo et des rangées de lumières d'éclairage public). L'intensité lumineuse de cette lueur décroît au fur et à mesure qu'elle "descend". D'autres lumières rouges seront observées ensuite à 01h 30, 01h 32 et 01h 35. A 01h 40 (HL), trois nouvelles lumières rouges apparaissent à droite de cette même ville. Observées aux jumelles, elles se présentent chacune sous la forme d'un "croissant" dont les "pointes" sont dirigées vers le bas, légèrement incliné vers la droite et barré au centre par une "raie noire" transversale. Ils sont disposés l'un au-dessus de l'autre, en apparence du moins. Leur taille apparente respective avoisine le 1/5 de celle de la "ville". Le plus "bas" des trois "descend" lentement pour disparaître bientôt derrière l'horizon, imité en cela par le deuxième puis par le troisième. Avant la disparition de ce dernier, B. S. monte sur le socle de la croix pour faire des signaux lumineux dans cette direction. Le troisième "croissant" semble alors stopper sa "descente", ce qui fait aussitôt renoncer B. S. qui stoppe ses signaux. La "descente" se poursuit alors et il disparaît comme les deux premiers. L'observation de ces trois "croissants" a duré une bonne minute selon la montre des témoins.

.../...

.../...

Plus à gauche de la "ville", trois autres lumières rouges sont visibles, plus petites et superposées, mais là il s'agit d'un relais hertzien. D'autres lumières rouges seront observées fugitivement durant la nuit. L'azimut mesuré de jour est de 350/nord et la "ville" en question s'avère être NANCY (54). Les immeubles observés sont selon toute vraisemblance situés à LUDRES (54), dans la banlieue nancéienne.

NB: Un appel à témoins ayant été lancé dans la presse locale, plusieurs réponses seront enregistrées. L'une d'elle semble confirmer l'observation du 21-08 (voir cas précédent) dont B. S. était déjà témoin. Une autre semble confirmer celle-ci, en mentionnant une observation réalisée à FAMECK (57) et présentant plusieurs analogies. Des recherches complémentaires révèle un autre cas présentant de sérieuses analogies au niveau de la description. (source indépendante).

Source: Enquete CVLIDLN (interrompue), GPUN (en cours).

Réf: F/15/54860824 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Dimanche 24 Aout 86, à FROUARD (54) vers 01h 20 - 01h 30 (HL), un adulte et une adolescente observent un feu ou fusée lumineuse tomber du ciel à quelques centaines de mètres d'eux sur un coteau de la vallée de la Moselle, dans une zone pavillonnaire. L'hypothèse d'une fusée éclairante est à retenir.

Source: Enquête GPUN.

Réf: F/15/54860909 (01)

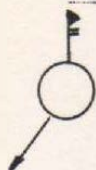
IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,1,0,0,1 (2)



Le Mardi 09 Septembre 1986, vers 22h 15 (HL), six enfants de 5 à 13 ans jouent sur une place d'un lotissement de PULLIGNY (54), rue des Armoises. Aurélia (5 ans) avertit ses amis qu'elle voit quelque chose dans le ciel entre les toits des maisons environnantes et ce en direction du Sud-Ouest. Tous regardent alors le phénomène. Il s'agit d'une boule orange, projetant des "jets de gaz" vers le bas, une dizaine de fois successives. Franck (14 ans) précise que ce n'est pas un avion. Sandra et Stéphanie s'avancent jusqu'au trottoir pour mieux observer. La "boule" lumineuse effectue alors une boucle en diminuant de taille. Elle revient ensuite à son point de départ pour s'y "éteindre" définitivement. Un nuage reste visible à cet emplacement, qui se dissipe progressivement. Cependant Aurélia est partie chercher ses parents mais trop tardivement pour qu'ils puissent observer à leur tour ce phénomène dont la durée semble demeurer inférieure à 30 secondes.

Source: Enquête GPUN.



Le Mardi 23 Septembre 1986, à 07h 30 (HL), sur la Base Aérienne 113 de SAINT-DIZIER (52) (7ème Escadre de chasse - FATAC 1ère R.A), à la Station Météo de la base, le Sergent Chef C.... A.... et son supérieur m. N.... F...., Ingénieur Météorologiste Civil, Chef de la station, vaquent à leurs travaux de mesures diverses. Soudain, dans l'azimut magnétique 360 degrés (plein nord), le Sergent-Chef remarque une série de 7 petites "boules" accompagnées de "queues larges puis effilées eau bout", se déplaçant silencieusement à une hauteur angulaire de 45 degrés au-dessus de l'horizon. La longueur du phénomène aérien est estimée à 2cm à bout de bras. Il qui se déplace plus rapidement que les avions stratosphériques à haute altitude et sa trajectoire est presque horizontale, légèrement courbe, surtout à la fin de l'observation. La disparition est soudaine, en plein ciel, sans explosion ni éclatement, sans bruit ou changement d'aspect visuel ou même de couleur. Il disparaît donc dans l'azimut magnétique 320 degrés (N-O), à une hauteur angulaire de 12 degrés au-dessus de l'horizon. Les couleurs étaient rouge-orange puis changeantes pour les "boules", jaune pour les "queues". Le Sergent-Chef est le premier témoin qui a ensuite prévenu son supérieur. La durée totale du phénomène est estimée par les deux personnes à environ 15 secondes. Le déplacement trop rapide et l'effet de surprise firent que les témoins ne purent se saisir de jumelles. Le phénomène était déjà présent dans le ciel, au nord de la base, lorsque le premier témoin l'aperçut par hasard. de par leur profession, les deux témoins sont des gens sérieux et consciencieux, ainsi que de très bons observateurs. Très habitués à des tas de phénomènes divers et variés, ils excluent le passage de météorites ou de bolides célestes incandescents, ainsi que d'aéronefs civils ou militaires. Le phénomène était très net et non comparable à tout cela. Ils restent très prudents quant à toute tentative d'explication et pensent qu'il pourrait, peut-être, s'agir là de la rentrée d'un satellite artificiel d'origine soviétique ou américaine, se fragmentant en plusieurs morceaux incandescents, au-dessus de l'Europe de l'ouest, comme le laisse supposer les autres témoignages de cette matinée du 23 Septembre 1986.

Ici comme dans le cas survenu à ANCERVILLE (55), la description des deux spécialistes météo s'insère parfaitement dans tout l'ensemble des témoignages recueillis à propos de ce cas.

Conditions météo: 95% d'humidité, température extérieure de 0 deg.Cel. 1/8 ème de Cirrus à 7500m, vent calme. Très bonne visibilité horizontale. Ciel clair et dégagé en altitude. Aucun lâcher de ballon sonde météo à l'heure des faits, le premier ayant lieu à 08h 00 (HL). Aucune activité aérienne sur la base, les radars d'approche ne fonctionnaient pas à 07h 00 mais seulement à partir de 08h00.

Source: Enquête GROUPE S255.



Le Mardi 23 Septembre 1986, vers 07h30 (HL), alors qu'il fait sa toilette matinale, peu avant d'aller prendre son travail à la S.M.G.M sise au Faubourg de Gue, M. P.... H...., qui habite près du stade municipal d'ANCERVILLE (55), remarque par la fenêtre de la salle de bain, donnant au nord, une série de trois "boules" bleues suivies de traînées et qui se déplacent horizontalement, rapidement et sans bruit, à haute altitude. D'après lui, elles viennent de l'Est-Nord-Est, secteur de "La Houquette" et se dirigent vers la ville de SAINT-DIZIER (52). Le phénomène aérien est apparu dans l'azimut magnétique 342-343 degrés/Nord et à une hauteur angulaire de 08 degrés d'élévation au-dessus de l'horizon. Le ciel est dégagé et clair en altitude, avec un beau temps ensoleillé. De ce fait, le témoin peut observer le déplacement du phénomène céleste durant 15 à 20 secondes environ. Les couleurs des dites "boules" lumineuses se situent entre les Numéros 290U et 291U du nuancier Pantone, bien brillantes mais non aveuglantes. Le diamètre apparent, à bout de bras, est estimé au Numéro 3 du comparateur LDLN. Le phénomène disparaît dans l'azimut magnétique 328 degrés/Nord. Une voisine, demeurant une rue plus loin, aurait également observé le dit phénomène, depuis son domicile. Réaction et attitude normales du témoin qui ne cherche pas la publicité, attribue ce qu'il a vu, non pas à des aéronefs mais à un "train" de météorites ou à des fragments incandescents d'une fusée rentrant dans l'atmosphère terrestre. NB: Le témoin a effectué son service, durant la campagne d'Algérie, dans les commandos de l'air.

La description s'insère avec cohérence dans l'ensemble nombreux témoignages relatifs à ce cas (voir plus loin).

Source: Enquête du GROUPE 5255.



Dans un courrier reçu le 16 Octobre, au siège du Groupe 5255, la Banque Internationale de Données Ufologiques (BIDU) à Chatillon nous signale:

"... 3 témoins de la région de SAINT-DIZIER ont pu observer une minute durant un disque lenticulaire, en position stationnaire, à 150 mètres au-dessus d'un terrain de football ..."

Nota: Les deux stades de la ville de St-Dizier (Nord de la Haute-Marne), se situent non loin du terrain d'aviation de la base aérienne 113 (7ème escadre de chasse, FATAC-1ère R.A.). Situés dans l'axe de la piste, les deux terrains de football sont constamment survolés par des avions de chasse, d'entraînement et de transport (Mirage, Jaguar...) ainsi que par des avions de transport lourd et des hélicoptères et ce à différentes altitudes, de jour comme de nuit. Les expériences diurnes et nocturnes faites par les enquêteurs du Groupe 5255, de faction sur les deux stades municipaux et aux environs de ceux-ci sont assez concluantes ... mais l'enquête reste en cours.

Source: M. F. Marie de la BIDU par courrier du 16-10-86.
Enquête du GROUPE 5255.



Le Mardi 23 Septembre 1986, M. C..... W....., 32 ans, professeur de sciences physiques, se rend à son collège pour y prendre son travail. Etant en avance, il roule tranquillement, l'esprit libre. Arrivé au sommet du Col de MARTIMPRE, situé entre GERARDMER et GRANGES-SUR-VOLOGNE (88), son attention est attirée par une vive lumière apparue dans le coin supérieur droit du pare-brise de sa voiture, soit dans un azimuth voisin de 215 degrés/Sud.(NNE). Fixant son attention, il observe un phénomène lumineux qui se déplace dans le ciel de sa droite vers sa gauche. Ralentissant spontanément, il arrête même son véhicule sur la chaussée, sans même penser à se garer. Il baisse la vitre latérale gauche pour mieux observer et ne perçoit aucun bruit (bien que l'endroit soit très calme). Le phénomène, semblant se déplacer en ligne droite, disparaît bientôt, masqué par la montagne, dans l'azimut proche de 120 degrés/Sud.(SNO). Il est alors 07h 32 (HL) à sa montre qui selon lui doit retarder de 1 à 2 minutes. Il estimera par la suite la durée de l'observation à 4 ou 5 secondes alors que la reconstitution fournira plutôt 7 à 8 sec. Le phénomène se compose de plusieurs éléments se déplaçant apparemment de concert, sur une même trajectoire. tout d'abord, une forme principale, la plus grosse, d'apparence vaguement elliptique (ou en goutte d'eau), bien nette à l'avant mais plus floue à l'arrière. Celle-ci est suivie, à quelque distance, d'une autre en tout point comparable, hormis la taille apparente, sensiblement plus réduite. Entre ces deux éléments principaux, il observe plusieurs autres points lumineux, encore bien plus petits et éparpillés sur et de part et d'autre de la trajectoire principale. Ces points semblent plus proches de la deuxième forme que de la première. De façon générale, la couleur de ces lumières est d'un vert-pâle, très brillant à l'avant, qui va en se dégradant vers l'arrière pour donner une sorte de rose-orangé. Aucune trainée ou fumée n'est observable. Aucun effet particulier ne se manifeste. Arrivé au collège, le témoin note son observation sur un cahier. Plus tard, il répondra à un appel à témoins lancé dans la presse locale par le CVLDLN. Le témoin attribue le phénomène à une "rentrée atmosphérique".

NB: Ce phénomène est observé simultanément par des centaines de personnes en France et dans les pays voisins.

Source: Enquête CVLDLN.

Réf: F/95/21861013 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Lundi 13 Octobre 1986, vers 20h 30 (HL), un garçon de 13 ans, demeurant à THOREY-SUR-OUCHE (21), a déclaré avoir vu, avec l'un de ses camarades, un fait bizarre: "ça a fait comme un éclair, mais c'était rond, orange, comme un ballon et il y avait un trait au milieu". Aucun bruit n'est perçu. Le témoin est perturbé et court chez lui de peur que "l'on ait enlevé sa petite soeur de 3 ans !!!". Il se couche sans manger. Le lendemain il est victime d'une crise de foie. Selon ses précisions, les calculs laisseraient à penser qu'il s'est trouvé en présence d'un cas de "foudre en boule" d'une grosseur particulière. L'estimation donne en effet un diamètre allant de 5 à mètres. Cette estimation peut être erronée ou faussée du fait de la perturbation du témoin ou même par suite de la brillance du phénomène.

Source: Enquête ADRUF.

ANNEXE

Cas relevant de la couverture territoriale théorique du "CNEGU" mais situés dans des départements non encore couverts en pratique autrement que de façon occasionnelle.

INFORMATIONS PROVENANT de M. Eric ANTOINE (LDLN 67).
(Enquêtes personnelles).

Réf: F/96/88860403 (01)

SAINT-DIE (88) - 03 Avril 86 - Mlle X... revenant d'un bal observe dans le ciel une lumière qui "semble la suivre".

Classement: RUMEUR.

Réf: F/96/67860700 (01)

BISCHWILLER (67) - 22h HL - Juillet 86 - (voir catalogue précédent).

Réf: F/96/67860707 (01) * Plusieurs soirs de suite, vers 23h (HL),
F/96/67860710 (01) * deux personnes observent le passage lent
F/96/67860712 (01) * haute altitude d'une lumière de forme
F/96/67860714 (01) * presque sphérique mais aux contours flous
* - SAND (67) secteur est - Juillet 86 -

Classement: EXPLICATION probable par des satellites.

Réf: F/96/6786088600 (01)

BISCHWILLER (67) - 22h HL - Aout 86 -

Deux personnes en promenade, observent 3 lumières "sphériques" disposées en triangle et qui se déplacent de concert sur une trajectoire apparente horizontale puis ascensionnelle. Un bruit semblable à celui d'un hélicoptère est perçu.

Classement: EXPLICATION probable par feux d'avion.

Réf: F/96/67860824 (01)

LIEPVRE (68) LA VANCELLE (67) - vers 23h 45 HL - 24 Aout 86 -

Trois jeunes-gens de 18 à 23 ans observent à l'Est-Nord-Est à environ 35/45 degrés de hauteur, un point lumineux qui se déplace très lentement, durant plus de trente minutes.

Classement: EXPLICATION probable par étoile ou planète.

.../...

.../...

Réf: F/96/67860825 (01)

LA VANCELLE (67) - vers 23h 30 (HL) - 25 Aout 1986 -

Une personne sortant d'un restaurant assiste à l'évolution d'une boule brillante qui rejoint un point lumineux stationné dans le ciel "au-dessus" du bois de Ste Hippolyte ... puis l'ensemble disparaît sur place. Ni bruit, ni effet.

Classement: CANULAR.

Réf: F/96/67860923 (01)

BISCHWILLER (67) - vers 07h 30 HL - Mardi 23 Septembre 86 -

Une dizaine de lycéens et deux adultes indépendants témoignent du passage NNE vers SSO d'un phénomène lumineux. Cette observation s'inscrit dans le cadre du phénomène observé sur une grande échelle (voir catalogue, presse nationale et régionale).

Classement: EXPLICATION probable par (r)entrée atmosphérique.

- CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U -
- 1986 -

PRECISIONS et COMMENTAIRES

Voici donc énumérées les diverses observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés (ou prétendus comme tels) connus à la date du 31-12-1987, pour l'ensemble de la zone géographiquement couverte par les associations membres du C.N.E.G.U., et pour l'année civile 1986.

Ce catalogue fait suite aux sept précédentes éditions et se conforme à la formule définie en 1981, réaménagée régulièrement. Cette année encore de petites modifications interviennent notamment en ce qui concerne la CARTE SIMPLIFIEE qui a été revue de manière à y insérer les départements réellement concernés par la redéfinition précise de la couverture géographique théorique du CNEGU. Ainsi apparaissent désormais la Cote d'Or, Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la haute-Saône et le Territoire de Belfort.

L'année 1986 comme les précédentes ne sera pas, semble-t'il, à retenir pour sa casuistique pour le moins réduite, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité.

L'année 1987 n'a guère été plus favorable, sauf peut-être vers l'automne, dans l'ouest du pays. Il est cependant trop tôt pour en parler.

Ceux (rares sûrement) qui ont lu le catalogue 84-85 constateront que les remarques formulées à la fin ont pris toute leur dimension cette année. La crise qui atteint l'ufologie privée depuis plusieurs années semble avoir gagné au sein de nos rangs comme le prouve un certain nombre d'événements. La CLEU a cessé de donner des signes de vie très brutalement et se voit de fait statutairement exclue du CNEGU. Le GPUN souffre de l'éloignement relatif de ses membres et s'est vu contraint de se mettre officiellement "en sommeil" en attendant une conjoncture plus favorable. Les autres groupes traversent la crise avec des fortunes diverses et force est de constater que la survie d'une ufologie privée régionale performante nécessitera de gros efforts et une attention soutenue. Les difficultés inhérentes à la réalisation du présent document (qui a dû être précédé d'une version provisoire) le prouvent.

D'un autre côté, quelques raisons d'espérer un regain de dynamisme puisque l'ufologie semble se restructurer doucement au niveau national et que quelques formules nouvelles apparaissent. L'informatisation s'introduit progressivement et l'utilisation de T.U.C rend déjà quelques appréciables services. Parallèlement, quelques idées et projets se dessinent aux fins de préparer une couverture plus efficace des départements géographiquement non couverts.

Pour le C.N.E.G.U.
G. Munsch (CVLDLN)

CNEGU

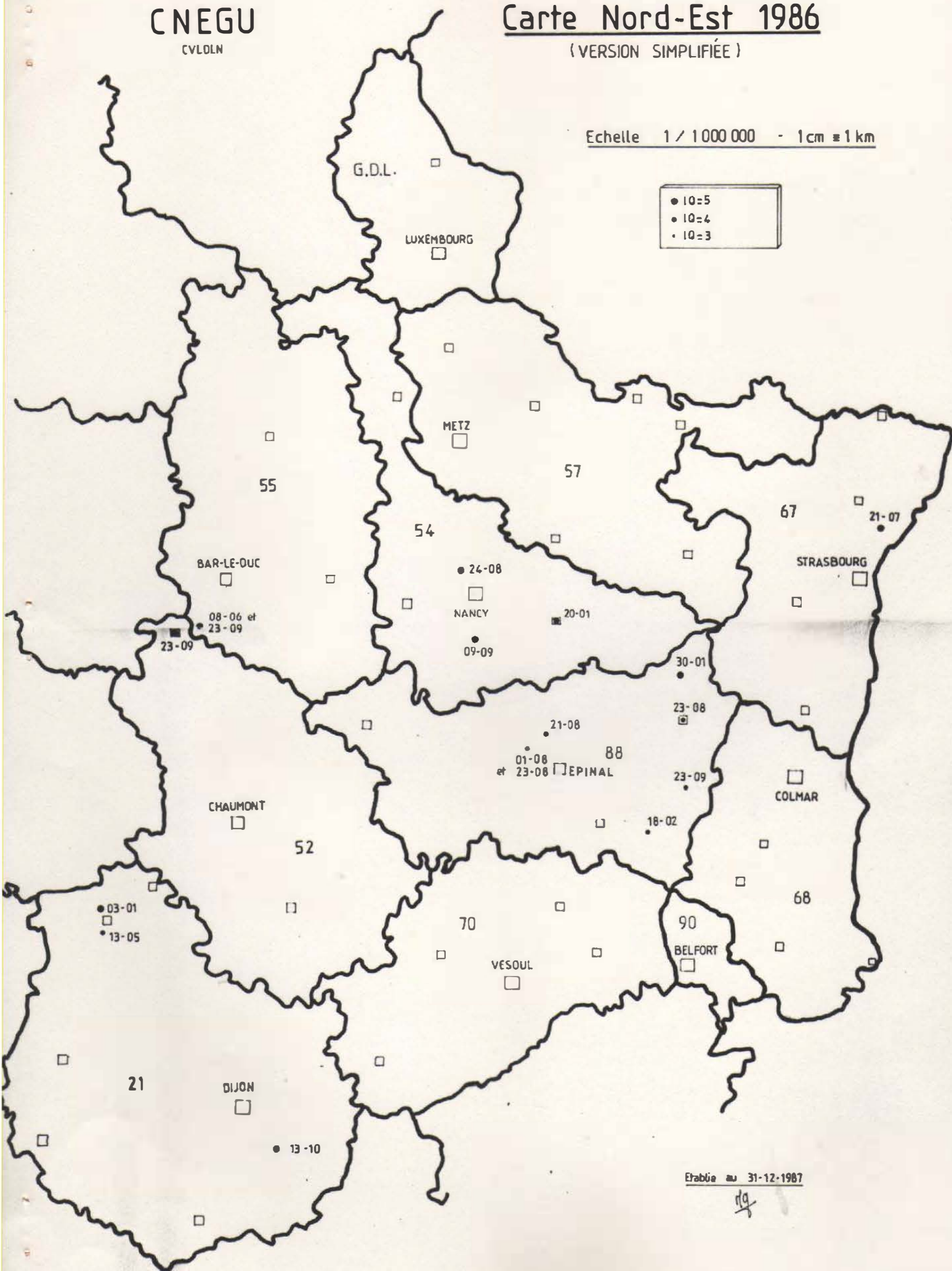
CVL0LN

Carte Nord-Est 1986

(VERSION SIMPLIFIÉE)

Echelle 1 / 1 000 000 - 1 cm = 1 km

• 10=5
• 10=4
• 10=3



Établie au 31-12-1987

dg

COMPLEMENTS
aux
CATALOGUES ANTERIEURS.

*** Année 1974 ***

Réf: F/15/54741120 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (01)

IE: non communiqué

○ De nombreux témoins de la région de LUNEVILLE (54) ont observé le 20 Novembre 1974, un phénomène de couleur blanche, haut dans le ciel, se déplaçant lentement et sans bruit.

Plusieurs articles de presse relatent les observations et de nouveaux témoins se manifestent, dont le curé de PEXONNE (54) (retrouvé et interrogé le 22-11-86 par le GPUN).

La presse de l'époque a fourni les explications, à savoir un ballon-sonde dont les éléments auraient été retrouvés dans la forêt de FARROY (+photo).

Source: EST REPUBLICAIN des 23,24,25,26 Novembre 1974.

Enquête du 22-11-86 du GPUN.

*** Année 1983 ***

Réf: F/98/54830700 (01)

IQ: 0,1,1,0,1 (3)

IE: 1,1,0,0,0 (2)

○ Il est environ 01h 30 du matin et Mme E... ne dort pas, comme bien souvent la nuit. Elle est dans sa chambre, à son domicile de LUNEVILLE (54) et regarde par sa fenêtre ouverte. C'est au mois de Juillet 1983, plus précisément après le 14, un mardi ou un vendredi. Elle ne se souvient plus de la date exacte, mais se repère au jour de passage du laitier, et c'était après qu'on lui ait plâtré sa jambe cassée. Elle regarde donc dehors depuis un certain temps et elle a vu passer l'avion postal reconnaissable à ses feux clignotants vert et rouge. Lors de ces nuits sans sommeil, elle a l'habitude de voir et d'identifier avions, hélicoptères et autres passants du ciel nocturne avec sûreté. Elle est très surprise de voir soudain à l'horizon, assez bas, une "boule" orangée lumineuse, se dirigeant très lentement dans sa direction. Elle l'observe durant une dizaine de minutes qui se rapproche de sa maison. Lorsque cette "boule" est très proche, elle la voit sous une forme ovale. Son petit diamètre est égal en apparence à celui de la lune. Elle prend alors peur en réalisant que cela ne correspond à rien de connu et qu'elle est là à regarder avec la lumière de sa chambre allumée, visible du phénomène. Elle ferme alors ses volets et pense avertir ses voisins mais elle ne peut se déplacer avec sa jambe dans le plâtre. Elle décide donc d'attendre 5 minutes et, sa curiosité aidant de regarder à nouveau. Elle pense qu'après ce laps de temps, le phénomène sera passé au-dessus de sa maison. Elle avait également éteint sa lumière et ouvre donc ses volets.

.../...

.../...

Elle est alors surprise de voir la "boule", qui n'est pas passée au-dessus de sa maison, repartir toujours très lentement, dans le sens inverse, dans la direction d'où elle était venue. Elle l'observe s'éloignant, pendant encore 5 minutes environ, jusqu'à ce que la "boule" disparaisse au loin, en bas de l'horizon. Elle ne dormira plus cette nuit là, et le lendemain, elle interrogera ses voisins qui n'auront rien vu. Elle ne signalera aucun effet particulier ni même de bruit.

Source: Enquête CVLDELN.

